

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

FIBTP 2021

FIBTP 2020

FIBTP 2019

FIBTP 2018

FIBTP 2017

FIBTP 2016

FIBTP LT

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2021

SOMMAIRE

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT	3
Conjoncture économique en 2021	4
Évolution des fonds FIBTP en fonction de la croissance du BTP en 2021	7
Fonctionnement du Régime Professionnel de Participation	8
Gestion financière des fonds FIBTP	10
Politique financière en 2021	12
Performances financières	15
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	16
FIBTP 2021	18
FIBTP 2020	22
FIBTP 2019	27
FIBTP 2018	32
FIBTP 2017	37
FIBTP 2016	42
FIBTP LT	47
Annexe aux comptes	52
Rapport des commissaires aux comptes	53
Fonds Regard Monétaire	55
Fonds Regard Obligations Court Terme	58
Fonds Regard Obligations	61
Fonds Regard Obligations Long Terme	64
Fonds Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR	67
Fonds Regard Convertibles Euro	70
Fonds Regard Actions Développement Durable	73
Lexique financier	76

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2021 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FIBTP MILLÉSIMÉS ET DU FIBTP LT*

Bruno CORNET	Président - Sté SPIE Nucléaire Représentant permanent de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - FNSCBA CGT
Nicolas POMEON	Vice-président - Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Marc du PATIS	Représentant conjointement la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)
Jean-Claude APPERT	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Olivier DONNAY	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Jean-Michel VAILLENDET	Sté CEGELEC Nord-Est Représentant la Fédération BATI-MAT-T.P. - CFTC
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Edouard MAGDZIAK	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Marc GIORGIANI	Sté Ponticelli Frères Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du bâtiment, bois, Travaux publics et matériaux de construction - CGT/FO
Michel PARSEKIAN	Société SADE - Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2021

■ Environnement économique

La crise sanitaire liée à la pandémie mondiale s'est installée à la une de l'actualité dès les premiers jours de l'année 2021. Avec le début des campagnes de vaccination, sans doute plus chaotique en Europe qu'en Asie ou aux États-Unis, une lueur d'espoir a cependant percé dans le brouillard des mesures restrictives et des mises à l'arrêt de pans entiers de l'activité. Pourtant, l'ensemble de l'année 2021 n'aura pas été de tout repos pour les marchés financiers. Entre les revirements de la situation sanitaire liés aux différentes mutations du virus, les problèmes d'approvisionnements industriels, l'envolée des prix de l'énergie sans compter le grand retour de l'inflation, l'équation a parfois semblé bien compliquée. Le bilan final, avec une hausse exceptionnelle des marchés d'actions et une performance négative de l'ensemble des placements obligataires, se révèle très éloigné de toutes les projections du début de l'année.

En 2021, l'économie mondiale a observé une reprise économique massive à la hauteur du choc de 2020. Certes la pandémie ne s'est pas interrompue, mais les campagnes de vaccination associées à un ensemble des mesures de distanciation plus ponctuelles et mieux ciblées ont permis un retour progressif de la consommation. Celle-ci a évolué au rythme des nouveaux variants, mais le coût économique a été beaucoup plus contenu qu'en 2020. Les gouvernements, qui avaient été très réactifs en 2020, sont restés au chevet de la croissance économique et ont poursuivi des politiques particulièrement expansionnistes pour soutenir les secteurs les plus concernés. Dans ce contexte, le PIB américain a retrouvé son niveau d'avant crise dès le deuxième trimestre et la zone euro devrait vraisemblablement avoir dépassé son niveau d'avant crise au quatrième trimestre, devançant de 6 mois les prévisions établies à la fin de 2020. De part et d'autre de l'Atlantique, l'emploi termine l'année sur une note très positive. En zone euro, il avait été largement préservé par les différentes mesures de chômage partiel et a ainsi retrouvé son niveau d'avant crise. Aux États-Unis, la dynamique est également très positive, mais la stratégie de mise au chômage adoptée par de nombreuses entreprises semble gêner le retour à l'emploi. Ainsi, le taux de participation américain, qui est l'un des principaux indicateurs du marché de l'emploi, n'a rattrapé que la moitié de la baisse observée en 2020.

La réouverture des économies a permis un rebond économique bienvenu, mais celui-ci n'est malheureusement pas venu seul. Il a été accompagné par des phénomènes de goulets d'étranglement provenant d'une offre contrainte (à cause notamment de la fermeture pour raisons sanitaires d'importantes usines de composants industriels en Asie) et d'une demande en forte accélération. Le choc de 2020 a provoqué une substitution de la consommation des services (comme les voyages) par la consommation des biens (notamment les produits d'équipement du foyer) et la fin des mesures de confinements et autres restrictions a provoqué un surplus de demande qui ne pouvait pas être satisfaite par l'offre existante. En particulier, les semi-conducteurs ont été très demandés par de nombreuses industries (en particulier le secteur automobile avec le développement rapide des véhicules électriques) et dès le début de l'année 2021 une pénurie mondiale est apparue. Celle-ci se poursuit encore à fin 2021 et pénalise plusieurs industries au-delà de l'industrie automobile. À ces aléas de production se sont ajoutées des variations importantes d'inventaires. Tout cela a eu un impact majeur sur le commerce international, pénalisé en outre par les difficultés de circulation du transport maritime, causées par la fermeture de certains ports et la baisse du nombre de navires opérationnels. En conséquence, le coût du fret maritime a progressé de manière substantielle et demeure particulièrement

élevé à fin 2021. Cette situation a globalement pesé sur le prix des matières premières dès le début de l'année 2021 et affecte aussi désormais un certain nombre de biens de consommation courante, notamment ceux fabriqués en Asie à destination des pays occidentaux.

En fin d'année, les besoins industriels, combinés à des vagues de froid précoces dans certaines régions du monde, un dysfonctionnement des circuits d'approvisionnement en gaz lié à des problèmes géopolitiques, intervenant dans un contexte de restriction volontaire de l'offre de pétrole de l'Opep, se sont traduits par une envolée spectaculaire des prix de l'électricité, du gaz et du pétrole. Dans les pays très industriels, comme par exemple la Chine et l'Allemagne, de nombreuses usines ont par ailleurs été contraintes à des fermetures partielles par manque d'alimentation électrique.

Au final, la réouverture des économies, les pénuries et les hausses du prix des matières premières ont fini par réveiller un vieux démon des marchés financiers, relégué depuis bien longtemps au rang des mauvais souvenirs : l'inflation. En toute logique, les hausses des coûts de productions se sont toutes retrouvées dans les chiffres d'inflation. Aux États-Unis, l'inflation a atteint un rythme record de 6,8% en novembre qui n'avait plus été observé depuis les chocs pétroliers de la fin des années 1970. Dans le détail, la hausse provient principalement des secteurs liés à la réouverture, des prix de l'énergie, du prix des véhicules d'occasion et des coûts du logement. En zone euro, la hausse de l'inflation a été rapide mais reflète essentiellement une hausse des prix de l'énergie et des effets techniques comme la hausse de la TVA allemande ou les effets de base.

Cette poussée inflationniste, avec des indices de prix installés largement au-delà des limites fixées par les mandats de Banque Centrales, a donné des sueurs froides aux marchés financiers, soutenus depuis des années par des politiques monétaires ultra accommodantes et une abondance permanente de liquidités. Cependant, compte tenu de la nature de la hausse des prix, les banquiers centraux n'ont pas montré de signes d'inquiétudes après avoir maintenu une politique largement accommodante tout au long de l'année, la Banque Centrale Européenne ayant même augmenté ses achats d'actifs pendant la première moitié de l'année. En novembre, la Réserve Fédérale Américaine a tout de même décidé de réduire ses achats d'actifs dans le but d'arrêter sa politique de crise, le programme devant s'arrêter complètement à la fin du premier trimestre 2022. Les rythmes élevés d'inflation, la solide consommation et le dynamisme du marché de l'emploi lui permettent en effet d'envisager un début de normalisation monétaire après la fin de ce programme d'achats d'actifs et l'Institution semble prête à rehausser ses taux directeurs à trois reprises en 2022.

Lors du dernier mois de cette année, les premiers indicateurs disponibles semblent toutefois indiquer une certaine consolidation du momentum économique, notamment en Europe.

Aux États-Unis, la croissance paraît toujours bien orientée, à un rythme proche de celui du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction observée en septembre et liée à la tempête Ida, et les ventes au détail se sont également bien reprises, les achats de fin d'année ayant probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très longs. Du côté des ménages, la confiance reste élevée en dépit de l'arrivée du nouveau variant Omicron. Le marché de l'emploi poursuit enfin son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible.

En Zone Euro, la croissance est restée également bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages s'est dégradée pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre des cas de contaminations expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et les aides gouvernementales constituent encore un soutien à la consommation des ménages. En revanche, les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, qui a atteint 2,1% en novembre, elle n'inquiète toujours pas la Banque Centrale Européenne car elle repose toujours sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif à long terme d'inflation.

En Chine, l'économie est repartie à plein régime dès le début de l'année sous l'effet de la levée des confinements à l'étranger et de l'explosion des exportations appelées à couvrir la forte hausse de la consommation. Néanmoins, l'économie a nettement ralenti courant du second semestre à cause de l'essoufflement du secteur immobilier, les autorités ayant décidé de mettre un terme à l'endettement excessif dans ce secteur. Pour couronner le tout, des coupures d'électricité ont paralysé la production manufacturière et la politique « zéro covid » de la Chine a entraîné des confinements localisés, pesant sur la consommation, dont la reprise était déjà poussive.

Enfin le Japon, qui a entamé plus tard sa campagne de vaccination, a pâti des mesures de confinement en place pour réduire les vagues successives de l'épidémie en 2021, même si les contaminations n'ont jamais atteint les niveaux de l'Europe ou des États-Unis.

■ Situation des marchés financiers

En 2020, les marchés d'actions avaient pris de plein fouet le choc de la pandémie mondiale avec son cortège de doutes et de mesures douloureuses et inédites de restrictions sociales et économiques. Discours guerriers des politiques, multiplication des états d'urgence, effondrement du moral des acteurs économiques avaient mis à mal l'ensemble des bourses de la planète qui avaient sans exception terminé l'année dans un rouge profond.

L'année 2021 raconte une tout autre histoire. Celle d'une épidémie que l'on commence à comprendre et avec laquelle on tente de vivre en se protégeant sans arrêter toute activité. Dès le début de l'année, le déploiement de vaccins développés dans des délais historiquement réduits a fortement aidé les acteurs économiques à se projeter dans un monde de retour à la croissance de l'activité à défaut d'un retour complet à la normale. Mais la bonne surprise est venue de la capacité des entreprises à faire face à cette crise en s'adaptant continuellement à un contexte pourtant très instable, en préservant à la fois le périmètre des activités, les emplois mais surtout en affichant trimestre après trimestre une croissance des profits totalement inespérée.

Pourtant, sur les actions européennes, le début de l'année 2021 (qui faisait suite à une hausse cumulée de 15% sur les deux derniers mois de 2020) s'est révélé relativement chaotique. Après une première semaine en forte hausse, le doute a commencé à s'instaurer avec la propagation rapide de nouveaux variants du virus et la montée en cadence relativement timide des campagnes

de vaccination en Europe. De ce fait, les valeurs européennes ont particulièrement sous-performé, l'indice Stoxx50 abandonnant près de 1% sur le mois. Février s'est révélé compliqué et riche en rebondissements, avec des marchés partagés entre l'avancée des campagnes de vaccination et les craintes liées à la hausse des taux longs, la de la reprise économique, aux États-Unis notamment, engendrant une accélération de l'inflation. En Europe, l'événement marquant du mois a été l'ampleur de la rotation sectorielle. Ainsi les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire et désormais très décotés ont été largement favorisés (transport-loisir, produits de base) tout comme les valeurs bénéficiant de la remontée des taux, au premier rang desquels les valeurs bancaires. *A contrario*, la pharmacie, l'agro-alimentaire, les services aux collectivités et les télécommunications ont été directement impactés par la hausse des taux longs. Après un nouvel accès de faiblesse au cours de la seconde quinzaine de février, le mois de mars a signé le début d'un exceptionnel mouvement de hausse des actions (près de 16% de performance pour les actions européennes entre la fin février et la fin octobre), soutenu par un environnement macro et micro économique très favorable, qui a permis de passer outre les aléas de la crise sanitaire ainsi que les turbulences passagères sur les marchés de taux liées à la montée des pressions inflationnistes. La saison de publication des résultats du second trimestre, qui a battu son plein en octobre, s'est révélée tout aussi brillante sinon plus que la précédente, et la confiance affichée par les sociétés a achevé de donner des ailes à la Bourse. Fin octobre, l'Europe avait réussi, ce qui est plutôt rare, à surpasser la performance de la Bourse américaine malgré une situation économique et sanitaire nettement moins favorable (+16.55% pour l'indice Eurostoxx50 contre 14.14% pour Wall Street). Après un nouvel épisode de consolidation baissière sévère en novembre, essentiellement lié à l'apparition d'un nouveau variant du virus baptisé Omicron, le mois de décembre a pleinement joué la tradition du rallye de fin d'année avec une véritable envolée des bourses un peu partout dans le monde. Ainsi en Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30% en décembre, portant la performance annuelle à +26.05% dividendes inclus, ce qui constitue l'une des meilleures performances des actions européennes de la décennie.

Sur le plan sectoriel, ce fort mouvement de hausse a logiquement bénéficié aux secteurs liés à la réouverture de l'économie, les secteurs les plus défensifs ayant sous performé le marché. La hausse est néanmoins générale pour la totalité des secteurs d'activité. Cette même dichotomie des performances se retrouve sur l'ensemble de l'année, avec une forte surperformance des secteurs profitant d'une amélioration de la crise sanitaire (technologie, média, construction, valeurs industrielles, avec des hausses comprises entre 26.7% et 33.7%).

La palme de la meilleure performance 2021 revient néanmoins aux valeurs bancaires (+34%), très décotées et pour lesquelles la remontée des taux est plus que bienvenue. En revanche, les secteurs défensifs (distribution alimentaire, télécommunications) ou pénalisés par la hausse des taux (services aux collectivités) sous performant le marché avec des hausses de 5.4% à 12.4% seulement. Lanterne rouge des actions européennes, le secteur du transport loisir (+3.7%) reste pénalisé par une reprise poussive du tourisme et des déplacements professionnels.

Performance des principaux indices actions en 2021 :

	Depuis le 31/12/2020
Indice CAC 40	+28.85%
Indice STOXX 50 DR (Europe)	+26.05%
Indice Dow Jones (en \$)	+18.73%
Indice Nikkei (en Yen)	+4.91%

Sur les marchés obligataires, l'année 2021 a commencé par un recul modeste des indices sur fond de légère remontée des taux d'intérêt. Les taux longs américains se sont franchement orientés à la hausse dès le début du mois de janvier, portés par les espoirs d'une reprise marquée au deuxième semestre avec la fin de la pandémie et un nouveau soutien budgétaire, en particulier le plan de relance massif adopté par la nouvelle Administration.

Dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation et de pentification de la courbe des taux, le rendement du taux à 10 ans américain a progressé de plus de 80 points de base au premier trimestre, passant de 0.93% fin 2020 à près de 1.75% fin mars. Cependant, le président de la Réserve Fédérale, Jerome Powell a rassuré les marchés en indiquant que l'inflation était encore modérée et que l'Institution maintenait sa politique de taux très accommodante. Les dernières données publiées semblent de ce fait confirmer que cette hausse de l'inflation au-delà des objectifs de la Banque Centrale pourrait n'être que transitoire, car liée à des effets conjoncturels exceptionnels. De ce fait, le taux à 10 ans a rapidement amorcé sa décrue, se stabilisant autour du niveau de 1.20% pendant la période estivale. Sur la dernière partie de l'année, avec la confirmation d'une inflation qui devrait rester très au-delà des objectifs de la Réserve Fédérale pendant plusieurs trimestres, et l'annonce d'un début de resserrement monétaire, les taux américains se sont de nouveau tendus, proche des 1.60% pour le taux à 10 ans fin 2021.

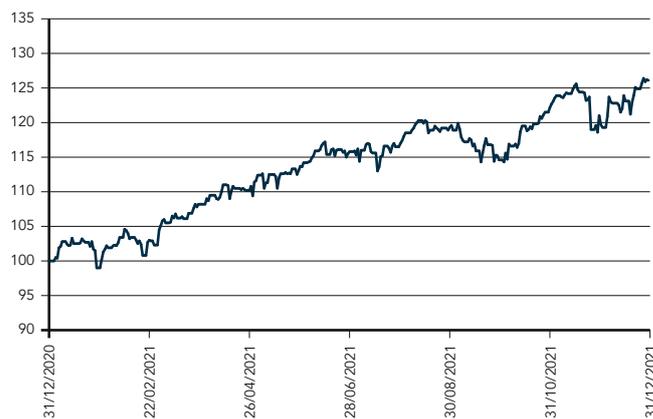
Du côté de la Zone euro, après un premier trimestre sans vraie tendance sur les marchés obligataires, partagés entre une bonne orientation économique et l'enlisement dans la crise sanitaire, les taux se sont tendus jusqu'en mai en sympathie avec le mouvement sur la courbe américaine, confortés par ailleurs par des chiffres du PIB de la zone euro meilleurs qu'attendus. Ainsi le taux à 10 ans européen s'est inscrit à -0.07% le 19 mai contre -0.58% fin décembre avec des écarts de rendements des pays périphériques globalement stables.

La période estivale s'est de nouveau révélé hésitante, le marché demeurant attentiste à l'évolution de l'inflation aux États-Unis. Pour finir, le dernier trimestre a connu une évolution heurtée, à l'instar des marchés d'actions, les taux baissant à chaque nouvel épisode de crise sanitaire et remontant au rythme des tensions inflationnistes. Fin décembre, le taux à 10 ans européen s'inscrit à -0.18% contre -0.58% fin 2020, après s'être de nouveau rapproché du niveau zéro fin octobre.

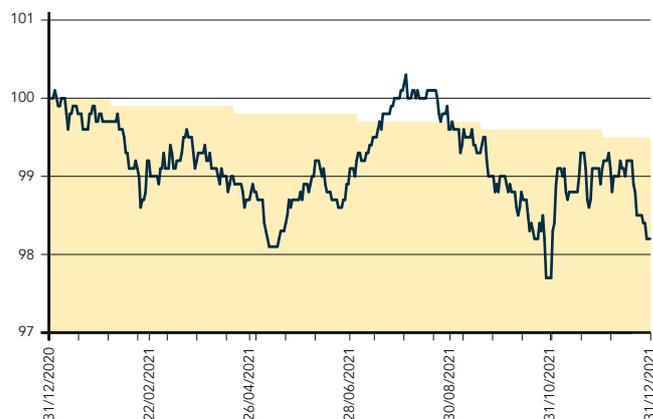
Pour les placements obligataires, le millésime 2021 n'est donc guère brillant, surtout comparé à la performance exceptionnelle des marchés d'actions. En effet, les performances des indices obligataires européens sont largement négatives sur l'ensemble des échéances de la courbe, tandis que les placements monétaires sans risque font à peine mieux, à -0.55% en rythme annualisé. Même les obligations du secteur privé ne parviennent pas à rejoindre un territoire positif malgré à la forte hausse des sous-jacents actions.

Performance des principaux indices obligataires en 2021 :

	Depuis le 31/12/2020
Indice BofA 1/3 ans	-0.71%
Indice BofA 3/5 ans	-1.19%
Indice BofA 5/7 ans	-1.79%
Indice Barclays 3/5 ans	-0.18%
EONIA (monétaire)	-0,55%



— Performance STOX Europe 50 DR (Dividendes Réinvestis)



■ Performance EONIA OIS (clôture)

— Performance ML BofA 5-7Y (Clôture)

ÉVOLUTION DES FONDS FIBTP EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2021

■ Conjoncture du Bâtiment et des Travaux Publics en 2021 et perspectives pour 2022

Après avoir souffert d'un ralentissement forcé sans précédent, et après avoir traversé différentes vagues d'épidémie de Covid 19 au cours des deux dernières années, la dynamique des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics a évolué en 2021 de nouveau de façon positive mais reste toutefois en deçà de ses niveaux pré-crise. Cette difficulté à renouer avec une reprise franche de l'activité a aussi été conditionnée par une crise des matériaux réalimentée par d'autres crises d'approvisionnement et par des difficultés de recrutement.

Concernant le Bâtiment, l'exercice 2021 se clôture sur une hausse d'activité plutôt encourageante de 12,2% par rapport à l'année 2020. Cette hausse reste toutefois en retrait de -5% par rapport à son niveau de 2019. Il est avéré que sans les importants problèmes d'approvisionnement liés à la crise des matériaux, l'exercice se serait révélé meilleur.

Le logement neuf affiche une hausse importante de 24,1% au cours de l'année, ce fort rebond s'expliquant par une activité très réduite au cours de l'exercice précédent. En comparaison avec l'année 2019, la production reste cependant en baisse de -5,8%. Compte tenu d'un effet base lié au premier confinement, les mises en chantier sur l'année 2021 se voient en hausse de 11,3% avec 390000 ouvertures de chantiers mais restent très timides par rapport à leur niveau de 2019 (+0,9%). Le logement non résidentiel reste dans des niveaux de crise, avec un effondrement des mises en chantier de -11,6% toujours par rapport à 2019. Sur l'année 2021, les surfaces mises en chantier progressent timidement de 5,9%. En termes de production, malgré un léger rebond (+15,7%) pendant l'année, le non-résidentiel peine à se relancer avec une baisse de -10,5% par rapport à son niveau prépandémique. En revanche, le marché de l'amélioration-entretien résiste bien mieux que ses pairs, avec une hausse de 6,1% sur l'année et une baisse compensée de -2,6% par rapport à 2019. Cette résilience est principalement due à la dynamique portée par la rénovation énergétique qui dépasse son niveau de 2019 de 5,0%, notamment grâce au dispositif MaPrimeRenov'. Concernant l'emploi, plus de 60000 postes ont été créés sur l'année 2021, soit une hausse de +5,0% malgré les difficultés de recrutement dans le secteur. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs, principalement par des carnets de commandes bien fournis et le remplacement de travailleurs étrangers partis lors de la crise du Covid. Enfin, les marges opérationnelles des entreprises se voient de nouveau fragilisées du fait de l'envolée des coûts des matériaux, des équipements et de l'énergie sans possibilité de répercussion sur les prix.

Pour les Travaux Publics, l'année 2021 a aussi été une année marquée par un rebond de l'activité (env. +10,0% par rapport à 2020), même si la dynamique sur les deux dernières années reste décevante (-3,8%). En dépit d'une première partie d'année encourageante, l'activité s'est nettement dégradée lors du second trimestre avec une baisse de -10% comparée à la période du 1^{er} semestre. En témoigne la chute des prises de commandes sur le seul mois de décembre 2021 par rapport à l'année 2020 (-19,1%). En cumul depuis janvier, les prises de commandes s'établissent en baisse de respectivement -7,5% et -19,6% par rapport à 2020 et 2019. Cette atonie des prises de commandes combinée aux contraintes d'approvisionnement et aux fortes hausses de coûts rencontrées par les entreprises ne permettent pas de retrouver des niveaux d'activité d'avant Covid. L'emploi reste préservé sur la période (+1,5%), avec un nombre d'heures travaillées en hausse de 6,1%. L'intérim, en revanche, souffre avec un volume d'heures intérimaires en retrait de -11,6% depuis le début de l'année, et d'environ 40% depuis 2019. S'ajoute à cette situation un manque de main-d'œuvre constaté, laissant entrevoir des préoccupations sur la reprise d'activité.

Les anticipations pour l'année 2022 pointent, sous conditions et dans une certaine mesure, un rebond de l'activité aussi bien dans le Bâtiment que dans les Travaux Publics. L'objectif étant de retrouver les niveaux observés avant le printemps 2020.

Le secteur du Bâtiment table sur un rebond de l'activité de +4,3% en 2022 qui devrait lui permettre de renouer presque totalement avec son niveau d'avant-crise (-0,9%). Les estimations du marché du neuf sont en ligne avec une perspective haussière : le logement devrait afficher une hausse de +7,3% tandis que le non résidentiel devrait accuser un léger retard avec une hausse modérée de +4,7%, au regard des différentes réglementations mises en œuvre. Même constat pour l'amélioration-entretien qui devrait recouvrir les pertes liées à la crise avec une progression de 2,7%, toujours portée par la rénovation énergétique. En termes d'emploi, la dynamique de création d'emplois devrait se prolonger avec la création de 25000 nouveaux postes sous réserve d'une amélioration des difficultés de recrutement. Ces hypothèses sont conditionnées, hors choc sanitaire, par plusieurs facteurs pouvant fragiliser le redressement de l'activité, comme la crise des matériaux et de l'énergie, qui restent à surveiller de près. Pour les Travaux Publics, le rebond devrait être un peu moins marqué que pour le Bâtiment avec une poursuite de croissance estimée +4,0% pour l'exercice 2022. De même, cette progression devrait être conditionnée par un apaisement sur les tensions inflationnistes ainsi que sur les contraintes liées à la main d'œuvre. Aussi, une relance au niveau des carnets de commandes, notamment de la part des communes sera un élément majeur dans la perspective de croissance annoncée.

■ La participation versée pendant l'exercice 2021 en augmentation par rapport à l'exercice antérieur

Les entreprises adhérentes au régime professionnel de la participation et celles qui, par un accord particulier, s'y sont rattachées pour la gestion administrative et financière ont eu le choix de réaliser leurs versements sur le FIBTP millésimé créé à cet effet ou sur les autres fonds multi-entreprises proposés dans le cadre des plans d'épargne. Le FIBTP 2021 est un fonds commun de placement créé pour recevoir, dès le début de l'année 2021, les réserves de participation calculées sur les résultats de l'exercice 2020 ainsi que d'autres types de versements. Son horizon de placement est identifié, il vise à optimiser la gestion sur une période de cinq ans. Les actifs qui le composent sont des produits de taux essentiellement (à hauteur de 75% minimum) et des actions (au maximum 25%).

■ Souscriptions

En 2021, les montants versés sur le fonds FIBTP 2021 ont été de 3,7 M€, en augmentation de 15,62% par rapport à l'année précédente (3,2 M€ pour le FIBTP 2020). Le flux global des souscriptions enregistrées en 2021 sur l'ensemble des fonds FIBTP à fin décembre 2021 était de 6,7 M€. Les souscriptions ne se rapportant pas au fonds FIBTP 2021 relèvent principalement de versements effectués par des entreprises dont l'exercice fiscal est décalé par rapport à l'année civile.

■ Rachats

Les rachats de parts (hors fusion annuelle) se montaient, pour les fonds de la gamme FIBTP à 15,3 M€, en hausse de 12% par rapport aux montants constatés au 31 décembre 2020 (13,7 M€).

La décollecte nette au 31 décembre 2021 sur ces mêmes fonds avoisinait les 9 M€.

FONCTIONNEMENT DU RÉGIME PROFESSIONNEL DE PARTICIPATION

Dès 1969, les partenaires sociaux du BTP ont institué le Régime Professionnel de Participation (RPP) pour aider les entreprises du BTP à mettre en œuvre la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La «convention relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP» a, depuis, été régulièrement renouvelée. La négociation engagée le 25 janvier 2018 par les partenaires sociaux de la profession a dernièrement abouti au renouvellement pour 5 ans, du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2023, de ce dispositif de participation, en même temps que des plans d'épargne salariale PEI BTP et PERCO BTP.

La loi ASAP du 7 décembre 2020 ayant instauré un nouveau mécanisme d'agrément des accords de branche d'épargne salariale, entré en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2021¹, le RPP, étant issu d'accords de branche non étendus, ne peut plus depuis cette date accueillir de nouvelles adhésions dans l'attente de faire l'objet d'une demande d'agrément. Il continue néanmoins de s'appliquer dans les entreprises qui y ont adhéré avant cette date.

Le RPP est adossé depuis 2007 au dispositif de plans d'épargne de branches, et notamment au PEI BTP, dont il est aujourd'hui indissociable, la possibilité d'investir la participation dans un plan d'épargne à 5 ans étant obligatoirement prévue par l'accord de participation depuis le 1^{er} janvier 2013². La loi PACTE³ ayant introduit en 2019, le nouveau Plan d'Épargne Retraite d'entreprise (PER), qui succède au PERCO, le PERCO BTP ne peut plus accueillir de nouvelles adhésions depuis le 1^{er} octobre 2020⁴. Il continue néanmoins de s'appliquer dans les entreprises qui y ont adhéré avant cette date, et les salariés de ces entreprises peuvent continuer à y effectuer des versements, et ce sans limite de durée.

Dans l'attente d'entamer des négociations afin de procéder à la mise en place d'un PER de branche, les accords PEI BTP et PERCO BTP, initialement à durée déterminée de 5 ans, ont, en effet, été passés à durée indéterminée aux termes des négociations menées par les partenaires sociaux le 17 septembre 2020.

Conçu afin de faciliter la mise en œuvre de la participation par les entreprises qui y sont soumises à titre obligatoire⁵, le RPP est ouvert à toute entreprise du bâtiment et des travaux publics qui le souhaite avec des formalités d'adhésion simplifiées. Il reprend la formule légale de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP), prévoit une répartition individuelle des droits proportionnelle aux salaires et affecte les quotes-parts de participation que les bénéficiaires ne choisissent pas de percevoir immédiatement au PEI BTP et au PERCO BTP, tout en laissant chaque entreprise libre de prévoir par accord d'autres modalités de fonctionnement (formule de calcul de la RSP plus favorable, autre mode de répartition, adossement au plan d'épargne de l'entreprise).

Les sommes liées à la participation aux résultats des entreprises adhérentes au RPP placées dans le PEI BTP et le PERCO BTP, peuvent être investies au choix du bénéficiaire soit dans les FCPE de la gamme FIBTP, soit dans ceux de la gamme REGARD ÉPARGNE, gérés par PRO BTP FINANCE.

REGARDBTP en sa qualité de teneur de comptes conservateur de parts, assure la collecte et la gestion administrative des droits à participation, et plus généralement, coordonne le fonctionnement du RPP et des plans d'épargne de branches dans leur ensemble.

La Commission Professionnelle de la Participation suit l'application de cette convention de branches et en propose les évolutions.

Composition de la commission professionnelle de la participation

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT - FNSCBA CGT	représentée par	Bruno CORNET
LE SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DU BTP ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES CFE-CGC BTP	représenté par	Alain Le MOULEC
LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE DU BÂTIMENT, BOIS, TRAVAUX PUBLICS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - CGT/FO	représentée par	Alain EMILE, Président
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS - CFDT	représentée par	Olivier DONNAY
BATI-MAT-T.P. - CFTC	représentée par	Loïc PONCET
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT	représentée par	Véronique MICHELET
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	représentée par et	Nicolas POMEON Jean-Arthur GROSS

1. Loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique et Décret n° 2021-1398 du 27 octobre 2021.

2. Date d'entrée en vigueur de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites - Article L. 3323-2 du Code du travail.

3. Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

4. En application de l'ordonnance du 24 juillet 2019 (art. 8-II et III, et 9-II) portant réforme de l'épargne retraite, et du décret du 30 juillet 2019 (art. 9-II) portant réforme de l'épargne retraite.

5. Entreprises employant habituellement 50 salariés ou plus.

■ Le fonctionnement du RPP (Régime Professionnel de Participation)

La gamme des fonds FIBTP millésimés est destinée à gérer la Réserve Spéciale de Participation du Régime Professionnel de Participation.

Le RPP étant adossé aux plans d'épargne de branches, c'est par l'intermédiaire du PEI BTP et du PERCO BTP que les sommes issues de la participation de branches peuvent être investies non plus seulement dans les fonds FIBTP, mais aussi dans les fonds REGARD ÉPARGNE au choix des bénéficiaires.

■ Les Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)

Les fonds FIBTP millésimés ont deux objectifs principaux :

- obtenir sur cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité ;
- assurer une croissance régulière de la valeur de la part durant ces cinq années.

Le dispositif fonctionne de la manière suivante :

- création d'un FCPE à horizon de cinq ans par exercice - la gestion peut ainsi être adaptée à la durée de blocage des fonds (FIBTP millésimés) ;
- au terme des 5 ans, transfert des avoirs dans un fonds à la gestion plus dynamique pour les épargnants qui veulent consolider des projets à long terme ;
- pour ceux qui n'ont pas demandé de transfert avant la fin de la 7^e année, regroupement des avoirs dans un fonds unique offrant un niveau de risque limité (FIBTP LT).

■ Allocation d'actifs

CRÉATION	FCPE	HORIZON DE GESTION	ALLOCATION D'ACTIFS	
			actions (maxi)	produits de taux (minimum)
avr-16	FIBTP 2016	< 1 an	10%	90%
avr-17	FIBTP 2017	1 an	20%	80%
mai-18	FIBTP 2018	2 ans	20%	80%
mai-19	FIBTP 2019	3 ans	25%	75%
avr-20	FIBTTP 2020	4 ans	25%	75%
avr-21	FIBTTP 2021	5 ans	25%	75%
> 6 ans	FIBTP LT	indéfini	10%	90%

Ce graphique illustre la technique de désensibilisation appliquée dans le cadre de gestion de la gamme FIBTP, avec une diminution de la part actions et une augmentation de celle en produits de taux sur la durée de l'horizon de gestion.

■ Un régime professionnel ouvert

La convention prévoit une application de la formule légale de calcul et de répartition de la Réserve Spéciale de Participation.

Elle rend possible par la conclusion d'un accord d'entreprise, limité à l'objet particulier, les options suivantes :

- l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation à un plan d'épargne autre que le PEI BTP,
- une formule de répartition différente de celle de l'accord,
- une formule de calcul de la RSP différente de la formule légale.

■ Un choix de placements diversifiés au terme des cinq ans

Il est offert aux salariés qui veulent, à l'issue de la période de blocage de cinq ans, consolider des projets à plus long terme, la possibilité d'opter pour le transfert de leur épargne vers un fonds à la gestion plus dynamique.

Au terme des cinq ans, le salarié est averti de la disponibilité de ses avoirs.

Il lui est indiqué les conditions dans lesquelles les demandes de remboursement, partielles ou totales pourront être présentées.

Il lui est également proposé :

- soit de maintenir ses avoirs : ils seront alors transférés avant la fin de la septième année dans un fonds de long terme (FIBTP LT) avec un niveau de risque limité ;
- soit de les arbitrer immédiatement dans un ou plusieurs fonds de la gamme de fonds multi-entreprises à profils de risques définis :

Regard Épargne Monétaire : fonds monétaire

Regard Épargne Obligataire : fonds obligataire

Regard Épargne Prudent : fonds à dominante obligataire

Regard Épargne Équilibre : fonds sans dominante

Regard Épargne Dynamique : fonds à dominante actions

Regard Épargne Actions : fonds actions

Regard Épargne Flexible et Solidaire : fonds solidaire

GESTION FINANCIÈRE DES FONDIS FIBTP

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25 % et 5 %, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.

Dans la continuité de l'année précédente, l'actualité du début de l'année 2021 a été dominée dans une large mesure par la crise sanitaire mondiale. Alors que la normalisation de la situation est étroitement liée au succès des campagnes de vaccination, leur démarrage a été plus lent que prévu en Europe qu'aux États-Unis en raison des difficultés d'approvisionnement en vaccins. Avec l'accélération des livraisons, ce retard a pu être rattrapé au cours du second trimestre et à fin décembre, une très large proportion des populations est désormais vaccinée dans la plupart des pays développés. Cependant, la situation sanitaire reste à ce jour compliquée avec l'apparition régulière de nouvelles mutations du virus qui entravent une levée complète et définitive des restrictions d'activité. Sur le plan économique, malgré une longue période impactée par des mesures de restrictions fortes dans les pays développés, l'activité se montre plus résistante que prévu.

Aux États-Unis notamment, la réouverture de l'économie au début du second trimestre, accompagnée par un plan de stimulus budgétaire sans précédent dont la mesure phare consiste en « chèques de relance » adressés aux ménages, a provoqué un vif rebond de l'activité comme en témoigne la croissance du PIB de 5.4% en rythme annualisé en octobre, un pic à +6.5% ayant même été atteint au second trimestre. Bien que les dernières données publiées semblent indiquer une phase de consolidation, celle-ci se produit à un niveau élevé, proche de celui d'avant crise. Ainsi, les indicateurs avancés ISM qui avaient atteint en mai des records historiques, avec notamment l'ISM manufacturier à 61.2, se maintiennent depuis autour du seuil de 60, (58.7 en décembre) ce qui correspond à une forte expansion de l'activité.

Ainsi, malgré un léger tassement des indicateurs depuis le mois de juin, la tendance de l'économie américaine reste solide. Ceci est confirmé par les données relatives au marché immobilier, puisqu'après un mauvais début d'année probablement imputable à la vague de froid qui a touché une grande partie des États-Unis cet hiver, les ventes constatées depuis le début de l'année dépassent largement les niveaux d'avant-crise. Le marché de l'emploi affiche également une santé vigoureuse, avec un recul continu du taux de chômage, ce dernier s'établissant à 3.9% en décembre contre 6.7% fin 2020. Si le nombre de postes à pourvoir, largement supérieur à 9 millions, illustre à lui seul la force de la demande de main-d'œuvre, la situation demeure largement différenciée selon les secteurs, certaines activités faisant face à des grandes difficultés pour recruter. C'est pourquoi les chiffres de créations de postes ont déçu depuis le mois d'août, après des créations records de plus d'un million de postes en juillet. Alors que la Réserve Fédérale a conservé pendant toute l'année 2021 sa politique monétaire ultra accommodante, l'inflation a fortement accéléré depuis le mois de juin, passant d'un rythme annuel de 1.3% fin décembre à près de 7% en fin d'année, bien au-delà de l'objectif de la Banque Centrale. Ces données doivent toutefois être relativisées, la hausse étant principalement imputable à la réouverture de l'économie depuis le second trimestre, à la pénurie mondiale de semi-conducteurs et aux tensions récentes sur les prix de l'énergie. La Réserve Fédérale a donc choisi dans un premier temps de considérer cette poussée inflationniste comme transitoire, ce qui explique le maintien prolongé des dispositions précédentes de politique monétaire. Cependant, lors de sa réunion de décembre, l'Institution a pris acte d'une inflation installée au-delà de son objectif pour une période plus longue que ce qui était envisagé dans un premier temps, avec un reflux attendu vers cet objectif dans le courant de l'année prochaine. C'est pourquoi la Réserve Fédérale a acté la

réduction immédiate de son programme d'achat de dette, avec une fin envisagée en mars 2022 et trois relèvements des taux directeurs avant la fin 2023.

En Europe, tous les voyants nécessaires à un rebond de l'activité sont désormais au vert. La confiance des ménages a dépassé les niveaux d'avant crise, les revenus ont été préservés avec les différentes mesures de soutien à l'emploi et les mesures de restrictions ont été graduellement levées dès le mois de mai pour une grande partie des pays de la zone euro. Cette reprise se traduit à la fois dans les enquêtes de conjoncture dans les services et dans le moral des ménages, qui se sont nettement améliorés depuis le mois de juin, tandis que les enquêtes dans le secteur manufacturier se maintiennent à des niveaux très élevés. La levée des restrictions a également eu pour conséquence un rebond significatif de la consommation dans l'ensemble de la zone euro. Cependant, avec une hausse du PIB de la zone Euro de 2.2% au troisième trimestre (soit une après +2.2% également au deuxième trimestre), force est de constater une fois encore une dynamique de croissance nettement moins forte en Europe qu'outre Atlantique.

Comme aux États-Unis, les problèmes du côté des chaînes de production se sont accentués depuis février et ont tiré la composante coûts de la production manufacturière à son plus haut niveau depuis 2011. Les indicateurs d'inflation totale et sous-jacente sont progressivement remontés sous l'effet de facteurs exceptionnels, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et surtout ceux de l'énergie depuis le mois de septembre. A 5% en décembre, son plus haut niveau depuis trente ans, l'inflation totale s'inscrit nettement au-delà de l'objectif de 2% de la Banque Centrale Européenne, mais cette dernière, à l'image de son homologue américain, ne considère pas ce niveau comme préoccupant, le comité de politique monétaire de la fin d'année ayant acté un statu quo des mesures actuelles dans l'optique d'un retour naturel de l'inflation vers 2.4% en fin d'année prochaine une fois dissipés les effets exceptionnels des pénuries et de la hausse de la TVA en Allemagne.

En Asie, les deux grandes puissances, la Chine et le Japon, connaissent des fortunes diverses. La Chine, premier pays affecté en 2020 par la pandémie, semble avoir surmonté à la fois les ravages du virus (malgré quelques résurgences locales) et le choc économique. C'est d'ailleurs la seule grande économie à avoir bénéficié d'une croissance positive en 2020 (+2,3% sur l'ensemble de l'année avec une forte accélération au dernier trimestre). Après une forte accélération en au premier semestre qui a vu le retour de l'économie chinoise sur ses tendances d'avant la pandémie, l'environnement est plus mitigé en cette fin d'année. Industrielle et exportatrice, la Chine est touchée de plein fouet par la hausse des prix de l'énergie (entraînant à la fois une pénurie d'électricité contraignant les usines à réduire leur activité et une hausse des coûts de transport) et la pénurie de certains composants. Ces éléments, associés à un marché immobilier au bord de l'implosion, se traduisent en cette fin décembre par un tassement significatif de l'ensemble des indicateurs d'activité en Chine.

Au Japon, la situation demeure plus mitigée tant sur le plan sanitaire que sur celui de l'activité, malgré la levée en septembre de l'état d'urgence instauré début janvier 2021 face aux difficultés à endiguer la propagation de l'épidémie. Néanmoins, la croissance se montre plus résistante que prévu, grâce à une forte contribution de la demande intérieure et des exportations nettes.

Enfin, en cette fin d'année 2021, le rôle crucial des Banques Centrales dans le pilotage des économies des pays développés ne fait aucun doute alors que les politiques peinent à venir à bout de la crise sanitaire, avec en toile de fonds les risques

d'émergence d'une crise sociale après des mois de mesures restrictives ayant creusé les inégalités au sein des populations.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE FIBTP (millésimés et Long terme) s'est caractérisée par :

Une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds FIBTP a été maintenue sur un niveau proche du neutre, ce qui représentait à cette date une exposition d'un peu plus de 15% pour les fonds FIBTP les plus longs, contre 15% pour le portefeuille de référence), et 5.22% pour le fonds le plus obligataire, le fonds FIBTP LT (contre 5% pour le portefeuille de référence).

Cette structure d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec en particulier cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans les FCPE jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur le compartiment actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 20% pour les fonds FIBTP les plus longs et près de 7% pour le fonds le plus obligataire, le FIBTP LT. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition aux actions sur un niveau de légère surpondération, soit 17.5% pour les fonds les plus longs et 6.25% pour le fonds FIBTP LT.

Ce mouvement a été effectué en deux fois, la première étape ayant été réalisée le 11 août sur un indice Stoxx50 en hausse de 19.69% (+23.45% pour le fonds Regard Actions développement Durable), et la seconde étape le 17 septembre sur un indice Stoxx50 en hausse de 15.86% (+20.96% pour le fonds Regard Actions développement Durable).

Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à 22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 73.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (selon l'échéance des fonds, la référence obligataire est un indice 1/3 ans, 3/5 ans ou 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard correspondant à l'indice de référence. A la fin de l'année 2020, les fonds présentaient un niveau significatif de sous sensibilisation dans les FCPE les plus longs compte tenu d'un contexte atypique de taux négatifs sur l'ensemble des échéances de la courbe en zone Euro.

Au début de l'année 2021, les fonds sont restés positionnés sur les niveaux préexistants fin 2020. Ainsi, les fonds présentaient un niveau significatif de sous-sensibilisation dans les FCPE les plus longs. En revanche, les fonds positionnés sur les maturités 3/5 ans présentaient une sensibilité très légèrement inférieure à celle de leur indice de référence, tandis que les fonds les plus

courts (référence 1/3 ans) étaient positionnés un peu au-dessus de la sensibilité de leur indice de référence, ces maturités étant relativement protégées par la politique monétaire de la BCE.

L'exposition sur les obligations convertibles a été conservée pour un poids de 8% environ de l'actif de chaque fonds en utilisant le support Regard Convertibles Euro (sauf le fonds FIBTP Long Terme qui n'a pas d'exposition à ce type de produits, la quasi-totalité de la faible part réservée aux placements non obligataires étant investie en actions).

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été également conservée autour de 8% de l'actif dans l'ensemble des fonds de la gamme, en utilisant comme support le FCP Regard Credit Euro (IG) 3-5 ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Par ailleurs, deux fonds FIBTP ont, comme chaque année, changé d'horizon de gestion (avec un niveau de risque inférieur) : il s'agit des fonds FIBTP 2016 et FIBTP 2018 dont la structure de l'actif a été alignée le 5 janvier 2021 sur celle des fonds FIBTP 2015 et FIBTP 2017 respectivement, ce qui a conduit notamment à alléger significativement la part des actions sur ces deux fonds et à réduire la maturité des placements obligataires.

Sur l'ensemble de l'année 2021, la stratégie de sous sensibilisation de la partie obligataire a évolué de la manière suivante : au cours du premier trimestre, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles s'est un peu réduit, les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires. A partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité des fonds obligataires Regard sous-jacents a conduit à ramener les fonds FIBTP sur leur niveau d'exposition de la fin 2020.

De ce fait :

La sensibilité des fonds FIBTP les plus longs s'établit entre 4.51 et 4.71 (contre 5.69 pour l'indice de référence BoFa 5/7ans), les fonds FIBTP intermédiaires (FIBTP 2017 et 2018) sont positionnés à 3.49 contre 3.85 pour la référence BoFa 3/5 ans et le fonds le plus court, FIBTP 2016, à 2.03 contre 1.91 pour sa référence l'BoFa 1/3 ans.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

- Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans), correspondant à la gestion obligataire des FIBTP dont l'horizon de gestion est le plus long ;
- Regard Obligations pour les FIBTP ayant un horizon de gestion moyen terme (3/5 ans) ;
- Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans) utilisées pour les FIBTP les plus courts.
- Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Credit Euro (IG) 3-5 ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).
- Pour la gestion des obligations convertibles, le seul support utilisé est le fonds Regard Convertibles Euro.

En 2021, les performances de ces supports sont respectivement de -0.71%, -1.24%, -1.92%, -0.14% et +1.82%, contre -0.71%, -1.19%, -1.79%, -0.18% et -0.25% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 58 à 72.

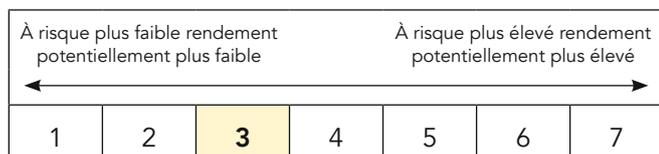
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2021

ACCORD PROFESSIONNEL	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE*	SENSIBILITÉ MAXIMUM
RSP versée en 2021	FIBTP 2021			
RSP versée en 2020 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2020	75 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles)	85 % BofA ML 5/7 ans 15 % Stoxx Europe 50	7
RSP versée en 2019 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2019	et entre 5 % minimum et 25 % maximum d'actions		
RSP versée en 2018	FIBTP 2018	80 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 20 % maximum d'actions	90 % BofA ML 3/5 ans 10 % Stoxx Europe 50	5
RSP versée en 2017	FIBTP 2017			
RSP versée en 2016	FIBTP 2016	90 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 10 % maximum d'actions	95 % BofA ML 1/3 ans 5 % Stoxx Europe 50	3
RSP > 6 ans	FIBTP LT	90 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 10 % maximum d'actions	95 % BofA ML 5/7 ans 5 % Stoxx Europe 50	7

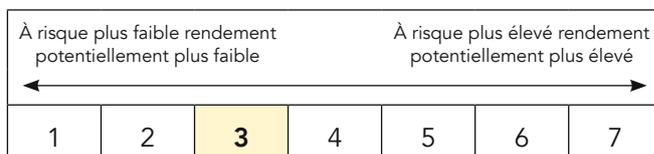
* Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement

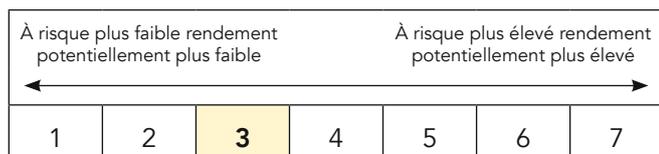
FIBTP 2021



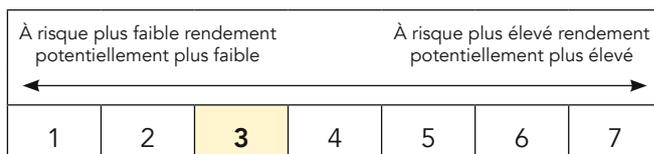
FIBTP 2017



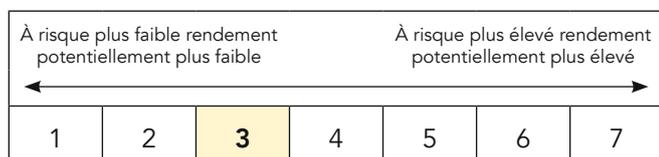
FIBTP 2020



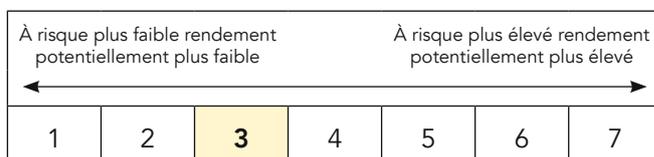
FIBTP 2016



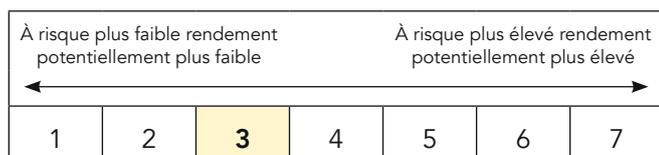
FIBTP 2019



FIBTP LT



FIBTP 2018



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent - 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions :	sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures :	vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du Code monétaire et financier, nous vous précisons que les FCPE de la gamme FIBTP ne prennent pas en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

■ Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

Information sur la mise en conformité avec la réglementation SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation

Le Règlement UE n°2019/2088 «SFDR» sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit règlement «disclosure» ou SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation) introduit de nouvelles obligations de transparence pour les acteurs financiers.

Ces obligations, applicables aux FCPE, concernent l'intégration des risques en matière de durabilité dans les stratégies d'investissement ainsi que la prise en compte de l'incidence de ces risques sur le rendement des FCPE.

Par conséquent, une mention relative au risque en matière de durabilité a été ajoutée dans le profil de risque des Fonds comme suit :

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. À noter que les risques associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité sont également examinés, à chaque fois que cela est possible.

Ces mentions ont été intégrées dans les Doci-règlements FIBPT en vigueur le 31/03/2021.

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Les FCPE de la gamme FIBTP relèvent dès lors de la définition visée à l'article 6 du Règlement SFDR.

Règlement (UE) 2020/852 (dit «Règlement sur la Taxonomie») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure :

Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur

la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le taux d'alignement avec la taxonomie : 0%

Loi Énergie Climat :

Ces OPC ne sont pas concernés par la réglementation sur la Loi Énergie Climat.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtptfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un seuil de confiance de 95 % sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

VaR relatives : VaR à 95 % à 1 mois

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
FIBTP 2016	-0,665%	-0,085%	-0,342%
FIBTP 2017	-0,445%	-0,050%	-0,281%
FIBTP 2018	-0,700%	-0,098%	-0,424%
FIBTP 2019	-0,678%	-0,085%	-0,418%
FIBTP 2020	-0,701%	-0,097%	-0,453%
FIBTP 2021	-0,701%	-0,098%	-0,374%
FIBTP Long Terme	-0,408%	0,073%	-0,196%

Informations relatives au portefeuille de référence

FIBTP 2021	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2020	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2019	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2018	ML BofA 5-7 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2017	ML BofA 3-5 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2016	ML BofA 3-5 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %
FIBTP Long Terme	ML BofA 5-7 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers

d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

FIBTP 2021	3 888 euros
FIBTP 2020	3 888 euros
FIBTP 2019	3 888 euros
FIBTP 2018	3 888 euros
FIBTP 2017	3 888 euros
FIBTP 2016	3 888 euros
FIBTP Long Terme	3 888 euros

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Politique de rémunération 2021

La politique de rémunération mise en place au sein de PRO BTP Finance est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite « Directive AIFM » et dans la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « Directive OPCVM V ».

Conformément aux dispositions réglementaires, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP Finance :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des fonds gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Le dispositif ne prévoit pas le versement de « carried interest » ou de commission de performance. La

part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Chaque année, cette politique de rémunération est revue par le Comité de supervision et sa correcte application est vérifiée par le Comité de contrôle. Ces comités se sont réunis le 29 juin 2021 et ont constaté la conformité des principes généraux de la politique de rémunération.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Notamment, du fait du nombre réduit de cadres supérieurs et de personnel ayant une incidence sur le profil de risque des fonds gérés, le montant total des rémunérations versées à chaque catégorie n'est pas publié. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

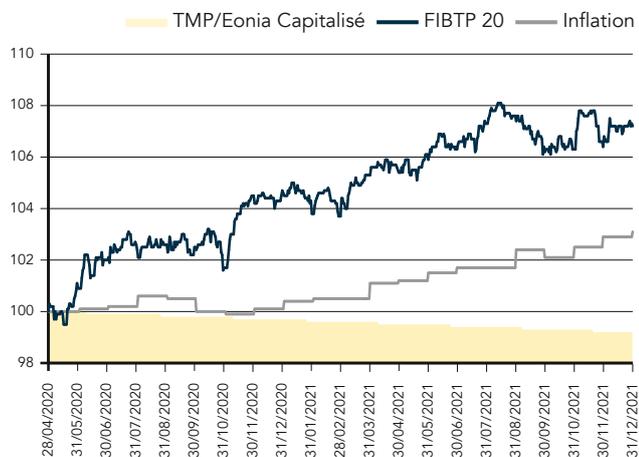
Pour les 40 collaborateurs présents au 31/12/2021, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2021 s'élève à 3 473 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Sources : PRO BTP FINANCE, l'INSEE et MORNINGSTAR

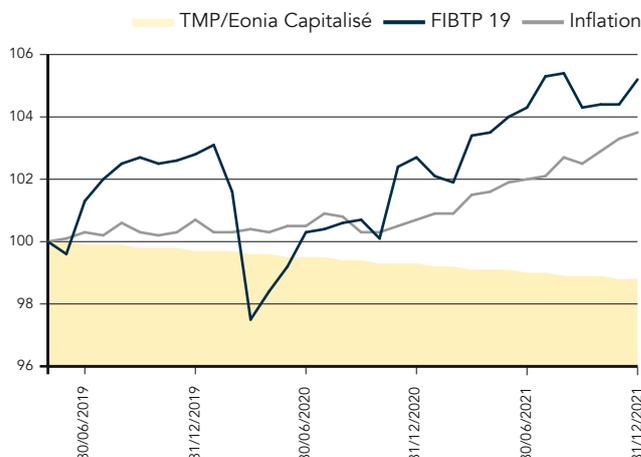
FIBTP 2020 : VL = 10,72 €

Évolution du 28/04/2020 au 31/12/2021



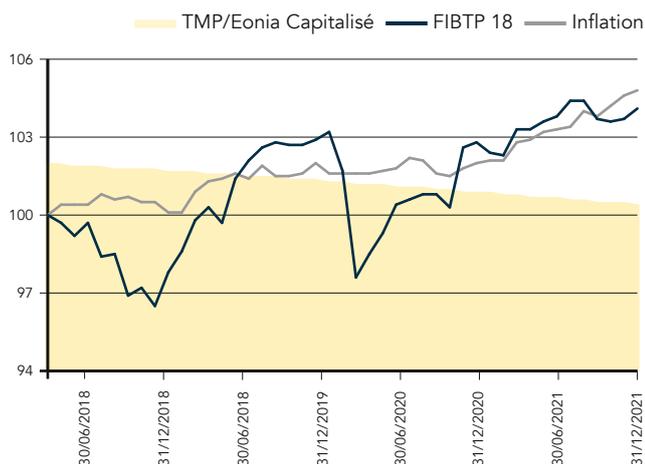
FIBTP 2019 : VL = 10,52 €

Évolution du 03/05/2019 au 31/12/2021



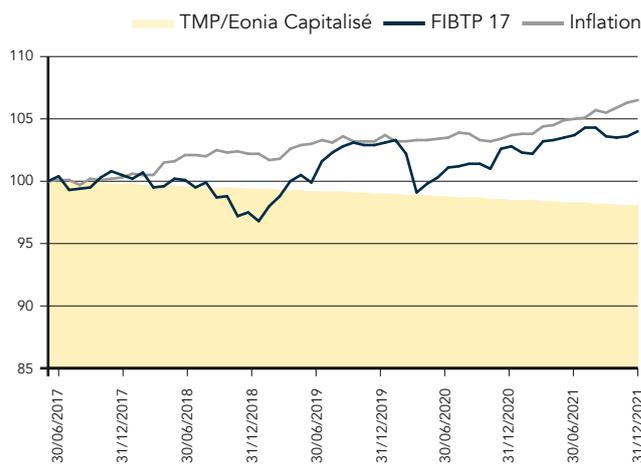
FIBTP 2018 : VL = 10,41 €

Évolution du 03/05/2018 au 31/12/2021



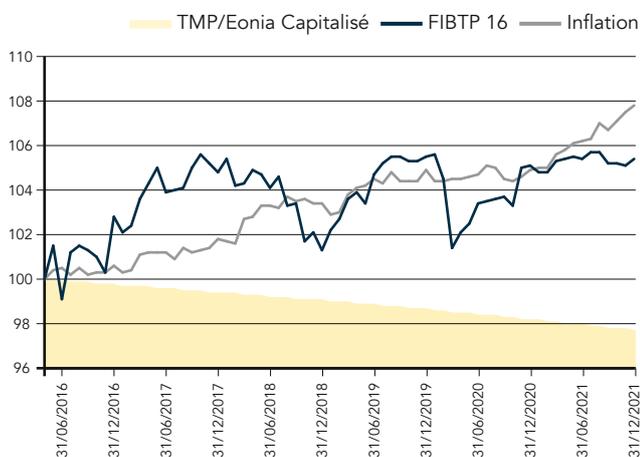
FIBTP 2017 : VL = 10,40 €

Évolution du 04/05/2017 au 31/12/2021



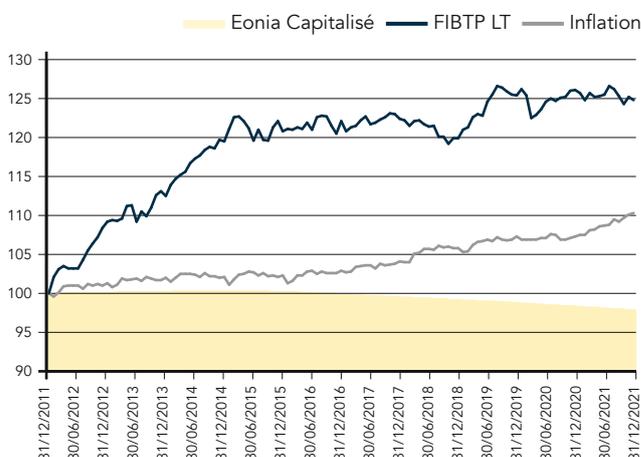
FIBTP 2016 : VL = 10,54 €

Évolution du 05/05/2016 au 31/12/2021



FIBTP LT : VL = 19,36 €

Évolution du 31/12/2011 au 31/12/2021



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2021 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2021.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n°2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la «Directive MIF 2») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

À ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques. Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Depuis fin 2020, PRO BTP FINANCE externalise l'activité d'exécution des ordres auprès d'Amundi Intermédiation. En conséquence, la sélection des contreparties autorisées est le fruit de la collaboration entre Amundi Intermédiation et PRO BTP FINANCE, lors de la tenue d'un comité annuel de sélection des contreparties.

De ce fait, les critères qui s'appliquent lors du passage d'ordre sont ceux qui figurent dans la politique d'exécution fournie par Amundi Intermédiation.

■ Contrôle et revue de la politique

La société de gestion revoit annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

Le Pôle Conformité et Contrôle Interne réalise un contrôle de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS 2021

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

FIBTP 2016

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE		213 514,80
REGARD CONVERTIBLE EURO	10 263,86	51 396,39
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	14 568,75	27 687,90
REGARD MONÉTAIRE	11 503,49	47 289,64
REGARD OBLIGATIONS		2 195 076,46
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	2 341 325,00	414 094,10

FIBTP 2017

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE		42 566,20
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR		15 931,80
REGARD MONÉTAIRE	34 516,58	62 199,56
REGARD OBLIGATIONS		106 999,70

FIBTP 2018

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE		202 161,60
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	9 157,50	20 824,50
REGARD MONÉTAIRE	23 013,09	115 332,23
REGARD OBLIGATIONS	2 202 632,00	83 471,30
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME		230 520,17
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		1 768 421,76

FIBTP 2019

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	32 431,98	63 231,60
REGARD CONVERTIBLE EURO	10 368,90	
REGARD MONÉTAIRE	27 621,37	165 925,25
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	32 026,20	16 025,60
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		26 477,74

FIBTP 2020

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	472 901,83	156 908,20
REGARD CONVERTIBLE EURO	247 406,87	
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	217 840,80	
REGARD MONÉTAIRE	92 058,47	208 413,46
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	243 486,30	13 359,00
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	1 551 443,40	

FIBTP 2021

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	703 099,71	79 990,80
REGARD CONVERTIBLE EURO	311 331,30	10 286,14
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	342 680,50	16 592,40
REGARD MONÉTAIRE	148 516,08	148 303,65
REGARD OBLIGATIONS	168 329,56	
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	168 011,05	10 655,20
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	1 904 601,01	

FIBTP LT

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité") Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	154 375,73	1 648 596,70
REGARD CONVERTIBLE EURO	247 148,40	555 965,01
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	249 684,50	96 789,00
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	2 037 772,56	10 163 291,60
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		1 971 696,20

FIBTP 2021

(Réserves de participation de l'année 2020 réparties en 2021)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2026 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2026 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'État représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'État, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivantes, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. A titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2024 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) –(coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2026 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index

1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Depuis le 28 avril 2021, date de la première souscription, la gestion du FIBTP 2021 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2021, la sensibilité a été dès la création du fonds positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.27 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.68, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. D'autre part, la diversification sur les obligations Convertibles, à hauteur de 6% environ de l'actif ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé (8.92%) a été également mise en place dès la création du fonds FIBTP 2021. Le fonds Regard Convertibles Euro a été utilisé comme support pour la gestion des obligations Convertibles (8.59% de l'actif fin 2021).

Pour les obligations du secteur privé (9.21% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support FCP Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Enfin, l'exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité largement inférieure à celle de l'indice de référence BoFa 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée principalement par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) aux côtés du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans), complétés accessoirement par des produits monétaires. Cette position a été conservée sans changement significatif depuis la création du fonds jusqu'à la fin de l'année, dans un contexte de marchés de taux perturbés tout au long de l'année par la crise sanitaire et les pressions inflationnistes.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP 2021 s'établit à 4.54 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 0.34% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

Lors de sa création intervenue fin avril 2021, l'exposition actions du fonds FIBTP 2021 a été initiée sur les niveaux d'investissements qui prévalaient au sein des FIBTP 2020 et 2019 à cette date soit environ 18.5% du portefeuille (supérieur à la position neutre qui est de 15% pour ces fonds).

Au cours de cette période, les marchés d'actions mondiaux ont connu un mouvement de hausse soutenu, brièvement interrompu par deux courtes périodes de retracement, d'abord entre mi-septembre et mi-octobre, puis au cours de la seconde quinzaine de novembre, pour terminer l'année sur une spectaculaire hausse de plus de 6% en décembre. Avec un contexte macroéconomique

FIBTP 2021

favorable, une amélioration progressive de la situation sanitaire au fur et à mesure de la progression des campagnes de vaccination, mais surtout une évolution particulièrement brillante des résultats des entreprises dans un contexte opérationnel pourtant difficile, tous les ingrédients se sont trouvés réunis pour une année de forte performance des indices actions. Même les tensions inflationnistes, devenues plus pressantes sur la fin de l'année, n'ont pu freiner l'envolée des indices boursiers qui ont presque tous atteint de nouveaux plus hauts historiques au cours du dernier trimestre. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30% en décembre, ce qui porte la hausse annuelle à 26.05%. L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2021 a été modifiée par deux fois, en août et en septembre, avec un allègement modéré de la part des actions afin de sécuriser une partie de la performance acquise sur la période précédente. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre fin avril et fin décembre entre les placements actions (en progression de 14.42%) et les produits obligataires (de -0.39% à -0.53% selon les maturités), le poids des actions dans le fonds se situait sur un niveau de surpondération intermédiaire.

A fin décembre, l'exposition actions atteint 19.26% pour le fonds FIBTP 2021 contre 15% pour le portefeuille de référence

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes

réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,12% TTC de l'actif net sur la période.

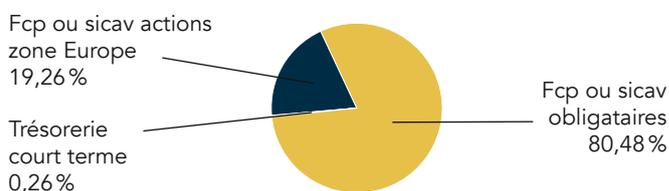
■ Évolution de la valeur de la part

Au cours des huit premiers mois d'existence du fonds, la valeur de part est passée de 10 euros à 10.15 euros.

■ Évolution du FIBTP 2021 en 2021

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2021 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2021.

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis la création	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	77,14%	76,36%	80,48%
Trésorerie court terme	3,83%	6,82%	0,26%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	80,98%	83,18%	80,74%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	19,02%	16,82%	19,26%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	19,02%	16,82%	19,26%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 439 433,05	3 511 692,19	3 525 899,82
Valeur de la part	10,07	10,06	10,15
Évolution de la part depuis l'origine	0,70%	0,60%	1,50%
Évolution de la part en 2021	-	0,60%	1,50%
Évolution de la part depuis le 30/06/2021	-	-0,10%	0,79%
Nombre de parts	242 246,6411	349 038,7136	347 302,0571
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,04	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,04	-0,06

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
28/04/2021	10,00
31/05/2021	10,04
30/06/2021	10,07
30/07/2021	10,16
31/08/2021	10,17
30/09/2021	10,06
29/10/2021	10,07
30/11/2021	10,07
31/12/2021	10,15

Valeur liquidative depuis la création

Date	Euros
30/06/2021	10,07
30/09/2021	10,06
31/12/2021	10,15

FIBTP 2021

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2021 a reçu ses premières souscriptions le 28/04/2021.

Les souscriptions enregistrées du 1er janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 3,73 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,22 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,51 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2021 se monte à 3,53 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 347 302.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 3 594.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,12%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021
Titre OPC/FIA	99,74 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,08 %
DISPONIBILITÉS	0,34 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 526

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	
OPC européens coordonnés et	
OPC français à vocation générale	3 516 695,63
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	12 076,12
TOTAL DE L'ACTIF	3 528 771,75

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,34

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,34

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 547 708,83
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	2 031,63
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-23 840,64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 525 899,82
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	2 871,93
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
TOTAL DU PASSIF	3 528 771,75

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	31/12/2021
Produits sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	150,05
Résultats sur opérations financières	-150,05
Frais de gestion et dotation aux amortissements	18 846,94
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-18 996,99
Régularisation des revenus de l'exercice	-4 843,65
RÉSULTAT	-23 840,64

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	Créances et dettes	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	3 729 651,94	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 635 407,95	Total des créances	
- versement de l'intéressement	641 072,27	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise		Frais de gestion	2 871,93
- versements volontaires	1 102 989,29	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	348 666,97	Total des dettes	2 871,93
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 515,46		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			
Rachats dont :	-220 709,74	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-220 709,74	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		Nombre de parts émises	369 128,1709
Plus-values réalisées sur titres	2 369,46	Valeur de parts émises	3 729 651,94
Moins-values réalisées sur titres	-399,22	Nombre de parts rachetées	21 826,1138
estimation des titres		Valeur de parts rachetées	220 709,74
Variations de la différence d'estimation		Commissions de souscription et/ou de rachat	
des dépôts et instruments financiers	33 984,37	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant		Commissions de souscriptions rétrocedées	
compte de régularisation	-18 996,99	Frais de gestion	1,00%
Autres éléments*		Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 516 695,63
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 525 899,82	Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021
SOMME RESTANT À AFFECTER		SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-23 840,64	Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 031,63
AFFECTATION		AFFECTATION	
Capitalisation	-23 840,64	Capitalisation	2 031,63
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2021 au cours du dernier exercice

	Exercice 2021
Actif net	3 525 899,82 €
Nombre de parts	347 302,0571
Valeur liquidative unitaire	10,15 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	679 036,80	2 080	19,26%
Regard Convertible Euro H	302 959,23	29	8,59%
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	324 803,70	2 346	9,21%
Regard Obligations	167 106,50	1 321	4,74%
Regard Obligations Court Terme	156 786,60	1 180	4,45%
Regard Obligations Long Terme	1 886 002,80	10 230	53,49%
TOTAL TITRE OPC	3 516 695,63		99,74%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 871,93		-0,08%
Disponibilités	12 076,12		0,34%
TOTAL ACTIF NET	3 525 899,82		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2020

(Réserves de participation de l'année 2019 réparties en 2020)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2023 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2025 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2025 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'État représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'État, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivantes, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. A titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2023 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) -(coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2025 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP 2020 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2020 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.59 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée principalement par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) aux côtés du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans), complétés accessoirement par des produits monétaires. Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2021. Les obligations convertibles, qui représentent 9.31% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles Euro. Pour les obligations du secteur privé (7.96% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. Sur l'ensemble de l'année 2021, la stratégie de sous sensibilisation de la partie obligataire a évolué de la manière suivante : au cours du premier trimestre, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles s'est un peu réduit, les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires. À partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité des fonds obligataires Regard sous-jacents a conduit à ramener les fonds FIBTP sur leur niveau d'exposition de la fin 2020.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP 2020 s'établit à 4.51 contre 5.69 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires s'établit à 0.32% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2020 avait été maintenue sur un niveau à peine supérieur au neutre, soit 16% environ. Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 20%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération, soit 17.5% environ. Ce mouvement

FIBTP 2020

a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération intermédiaire.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 18.88% pour le fonds FIBTP 2020 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,12% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.45 à 10.72 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +2.58%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +2.06%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. Cette sur performance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard

Actions développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2020.

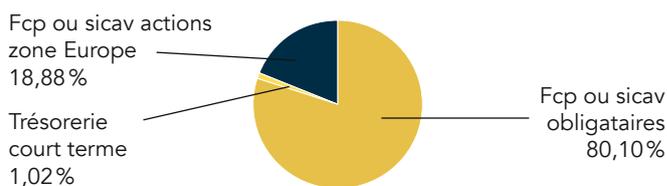
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2020. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -1.79% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de -0.25% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) et largement positive pour le fonds support convertibles (+207 points de base par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également très positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net

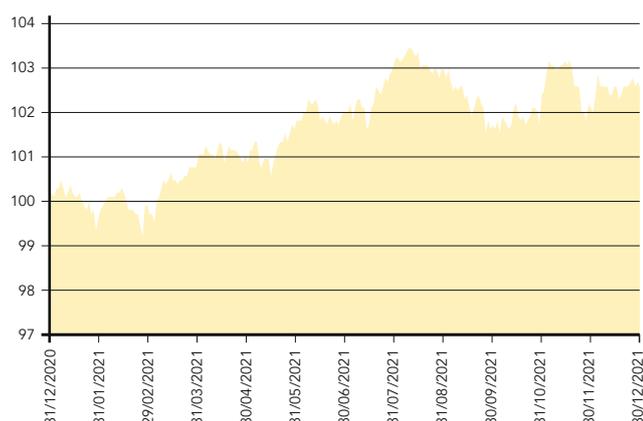


Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	78,20%	79,59%	79,57%	80,25%	80,10%
Trésorerie court terme	5,35%	2,25%	1,20%	2,36%	1,02%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	83,55%	81,84%	80,77%	82,61%	81,12%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,45%	18,16%	19,23%	17,39%	18,88%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	16,45%	18,16%	19,23%	17,39%	18,88%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	3 178 882,53	5 929 069,25	5 901 269,63	5 845 609,98	5 836 150,28
Valeur de la part	10,45	10,53	10,63	10,62	10,72
Évolution de la part depuis l'origine	4,50%	5,30%	6,30%	6,20%	7,20%
Évolution de la part en 2021	-	0,77%	1,72%	1,63%	2,58%
Évolution de la part depuis le 31/12/2020	-	0,77%	1,72%	1,63%	2,58%
Nombre de parts	304 078,2951	562 886,9702	555 171,9220	550 210,6902	544 229,8406
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,07	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,00	0,05	0,05
Capitalisation unitaire	-0,07	-0,02	-0,05	-0,03	-0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2020

Évolution de FIBTP 2020 en 2021



■ Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP 2020	7,20%	2,58%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2020 a reçu ses premières souscriptions le 28/04/2020.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 2,84 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,33 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,51 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2020 se monte à 5,84 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 544 229.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9 872.

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,45
29/01/2021	10,38
26/02/2021	10,37
31/03/2021	10,53
30/04/2021	10,54
31/05/2021	10,59
30/06/2021	10,63
30/07/2021	10,73
31/08/2021	10,74
30/09/2021	10,62
29/10/2021	10,63
30/11/2021	10,64
31/12/2021	10,72

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,45
31/03/2021	10,53
30/06/2021	10,63
30/09/2021	10,62
31/12/2021	10,72

FIBTP 2020

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,14%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,77%	99,83%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,32%	0,27%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	5 836	2 601

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	5 822 541,91	3 171 523,72
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	18 619,81	10 272,17
TOTAL DE L'ACTIF	5 841 161,72	3 181 795,89

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 864 382,69	3 201 383,05
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	30 797,77	253,65
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-59 030,18	-22 754,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	5 836 150,28	3 178 882,53
DETTES		
Comptes financiers	5 011,44	2 913,36
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	5 841 161,72	3 181 795,89

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	224,44	153,18
Résultats sur opérations financières	-224,44	-153,18
Frais de gestion et dotation aux amortissements	59 693,19	15 184,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-59 917,63	-15 337,71
Régularisation des revenus de l'exercice	887,45	-7 416,46
RÉSULTAT	-59 030,18	-22 754,17

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 178 882,53		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	2 841 283,92	3 292 483,55	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	65 135,19	2 708 629,20	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versement de l'intéressement	1 481 924,30	530 839,42	Frais de gestion	4 753,81
- versements volontaires	645 734,78	13 283,42	Rachats à payer	257,63
- abondements de l'entreprise	648 489,65	31 124,07	Total des dettes	5 011,44
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		8 607,44		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Compléments d'information	31/12/2021
Rachats dont :	-328 659,72	-194 838,95	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- rachats	-328 659,72	-188 588,82	Nombre de parts émises	271 213,7287
- transferts à destination d'un autre OPC		-6 250,13	Valeur de parts émises	2 841 283,92
Plus-values réalisées sur titres	31 851,60	242,28	Nombre de parts rachetées	31 062,1832
Moins-values réalisées sur titres	-615,33	-12,99	Valeur de parts rachetées	328 659,72
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	173 324,91	96 346,35	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-59 917,63	-15 337,71	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,02%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 836 150,28	3 178 882,53	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	5 822 541,91
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-59 030,18	-22 754,17	Plus et moins-values nettes de l'exercice	30 797,77	253,65
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-59 030,18	-22 754,17	Capitalisation	30 797,77	253,65
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2020 au cours des 2 derniers exercices	Exercice 2021	Exercice 2020
Actif net	5 836 150,28 €	3 178 882,53 €
Nombre de parts	544 229,8406	304 078,2951
Valeur liquidative unitaire	10,72 €	10,45 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	1 101 802,50	3 375	18,87 %
Regard Convertible Euro H	543 237,24	52	9,31 %
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	464 776,65	3 357	7,97 %
Regard Monétaire H	45 944,20	4	0,79 %
Regard Obligations Court Terme	398 078,52	2 996	6,82 %
Regard Obligations Long Terme	3 268 702,80	17 730	56,01 %
TOTAL TITRE OPC	5 822 541,91		99,77 %
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-5 011,44		-0,09 %
Disponibilités	18 619,81		0,32 %
TOTAL ACTIF NET	5 836 150,28		100,00 %

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2019

(Réserves de participation de l'année 2018 réparties en 2019)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'État représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'État, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivantes, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. À titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) – (coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2024 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP 2019 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2019 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.51 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée principalement par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) aux côtés du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans), complétés accessoirement par des produits monétaires. Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2021. Les obligations convertibles, qui représentent 8.68% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles Euro. Pour les obligations du secteur privé (7.69% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. Sur l'ensemble de l'année 2021, la stratégie de sous sensibilisation de la partie obligataire a évolué de la manière suivante : au cours du premier trimestre, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles s'est un peu réduit, les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires. À partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité des fonds obligataires Regard sous-jacents a conduit à ramener les fonds FIBTP sur leur niveau d'exposition de la fin 2020. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP 2019 s'établit à 4.52 contre 5.69 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires s'établit à 0.44% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2019 avait été maintenue sur un niveau très proche du neutre, soit 15% environ. Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 20%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération,

FIBTP 2019

soit 17.5% environ. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération intermédiaire.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 18.98% pour le fonds FIBTP 2019 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,12% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.27 à 10.52 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +2.43%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +2.06%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. Cette sur performance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable supérieure à celle de l'indice de

référence des actions dans le fonds FIBTP 2019.

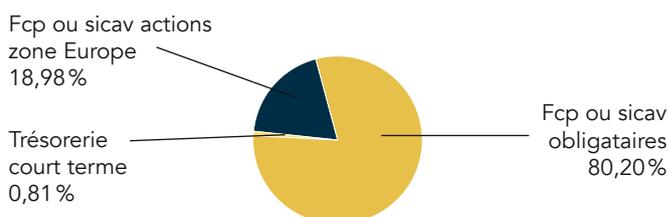
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2019. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -1.79% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de -0.25% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) et largement positive pour le fonds support convertibles (+207 points de base par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également très positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net

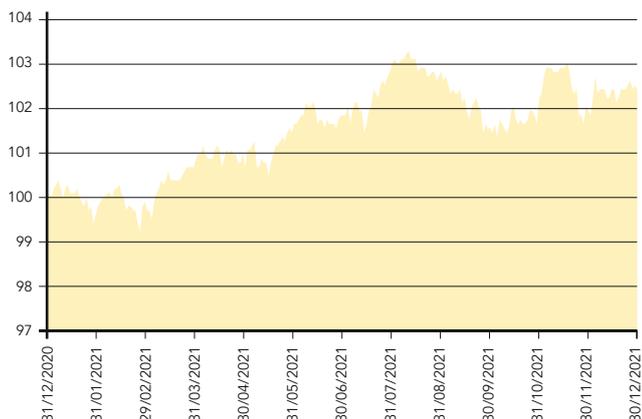


Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	75,10%	78,87%	79,05%	78,76%	80,08%	80,20%
Trésorerie court terme	8,55%	5,94%	3,06%	2,07%	2,55%	0,81%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	83,65%	84,81%	82,11%	80,83%	82,63%	81,02%
Fcp ou sicav actions zone Euro		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,35%	15,19%	17,89%	19,17%	17,37%	18,98%
Fcp ou sicav actions internationales		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	16,35%	15,19%	17,89%	19,17%	17,37%	18,98%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 551 505,51	2 601 690,04	2 567 407,80	2 599 359,33	2 546 128,31	2 526 140,68
Valeur de la part	10,25	10,27	10,34	10,43	10,43	10,52
Evolution de la part depuis l'origine	2,50%	2,70%	3,40%	4,30%	4,30%	5,20%
Evolution de la part en 2021	-	-	0,88%	1,76%	1,76%	2,43%
Evolution de la part depuis le 31/12/2019	-	0,20%	0,88%	1,76%	1,76%	2,63%
Nombre de parts	248 867,3127	253 381,4745	248 244,5884	249 175,0101	244 212,0203	240 072,1156
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,02	0,00	0,00	0,00	0,05	0,05
Capitalisation unitaire	-0,04	-0,10	-0,02	-0,05	-0,03	-0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2019

Évolution de FIBTP 2019 en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,27
29/01/2021	10,21
26/02/2021	10,19
31/03/2021	10,34
30/04/2021	10,35
31/05/2021	10,40
30/06/2021	10,43
30/07/2021	10,53
31/08/2021	10,54
30/09/2021	10,43
29/10/2021	10,44
30/11/2021	10,44
31/12/2021	10,52

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,25
31/12/2020	10,27
31/03/2021	10,34
30/06/2021	10,43
30/09/2021	10,43
31/12/2021	10,52

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP 2019	5,20%	2,43%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2019 a reçu ses premières souscriptions le 10/05/2019.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 0,03 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,17 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait net de capitaux d'un montant de 0,14 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2019 se monte à 2,53 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 240 072.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 840.

FIBTP 2019

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,14 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,64 %	99,83 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,08 %	-0,10 %
DISPONIBILITÉS	0,44 %	0,27 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 526	2 601

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 517 076,88	2 597 153,51
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	11 225,62	6 916,03
TOTAL DE L'ACTIF	2 528 302,50	2 604 069,54

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,44

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,44

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 538 812,75	2 629 389,97
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	12 917,51	-117,24
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-25 589,58	-27 582,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 526 140,68	2 601 690,04
DETTES	2 161,82	2 379,50
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 528 302,50	2 604 069,54

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	86,56	47,23
Résultats sur opérations financières	-86,56	-47,23
Frais de gestion et dotation aux amortissements	26 225,95	27 852,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-26 312,51	-27 899,93
Régularisation des revenus de l'exercice	722,93	317,24
RÉSULTAT	-25 589,58	-27 582,69

FIBTP 2019

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 601 690,04	2 551 505,51	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	30 634,12	159 083,93	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	28 917,49	156 499,30	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise		753,93	DETTES	
- versement de l'intéressement		821,25	Frais de gestion	2 059,56
- versements volontaires	1 693,85	111,76	Autres dettes	102,26
- abondements de l'entreprise			Total des dettes	2 161,82
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	22,78	897,69		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Compléments d'information	31/12/2021
Rachats dont :	-169 006,08	-112 717,88	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- rachats	-169 006,08	-99 194,17	Nombre de parts émises	2 949,8398
- transferts à destination d'un autre OPC		-13 523,71	Valeur de parts émises	30 634,12
Plus-values réalisées sur titres	14 164,96	194,03	Nombre de parts rachetées	16 259,1987
Moins-values réalisées sur titres	-991,92	-312,81	Valeur de parts rachetées	169 006,08
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	75 962,07	31 837,19	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 312,51	-27 899,93	Commissions de souscriptions récédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,02%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 526 140,68	2 601 690,04	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 517 076,88
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-25 589,58	-27 582,69
AFFECTATION		
Capitalisation	-25 589,58	-27 582,69
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 917,51	-117,24
AFFECTATION		
Capitalisation	12 917,51	-117,24

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2019 au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Actif net	2 526 140,68 €	2 601 690,04 €	2 551 505,51 €
Nombre de parts	240 072,1156	253 381,4745	248 867,3127
Valeur liquidative unitaire	10,52 €	10,27 €	10,25 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,00	0,02

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	479 569,74	1 469	18,98%
Regard Convertible Euro H	219 384,27	21	8,68%
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	194 245,35	1 403	7,69%
Regard Monétaire H	11 486,05	1	0,46%
Regard Obligations Court Terme	180 836,07	1 361	7,16%
Regard Obligations Long Terme	1 431 555,40	7 765	56,67%
TOTAL TITRE OPC	2 517 076,88		99,64%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 161,82		-0,08%
Disponibilités	11 225,62		0,44%
TOTAL ACTIF NET	2 526 140,68		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble Le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2018

(Réserves de participation de l'année 2017 réparties en 2018)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2021 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2023 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'Etat représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'Etat, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivantes, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. A titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2021 au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) – (coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2023 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'Etat taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP 2018 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Le fonds changeant en 2021 de structure d'actif au terme de ses trois premières années d'existence, les emprunts d'états de maturité 5/7 ans présents en portefeuille depuis la création du fonds ont été remplacés dès le début du mois de janvier par des obligations de maturité 3/5 ans, correspondant au nouvel horizon de gestion du FCPE. Sur ce compartiment obligataire du fonds FIBTP 2018, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.67 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.81, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2021. Les obligations convertibles, qui représentent 7.88% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles Euro.

Pour les obligations du secteur privé (7.89% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Sur l'ensemble de l'année 2021, la stratégie de sous sensibilité de la partie obligataire a évolué de la manière suivante : au cours du premier trimestre, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles s'est réduit, les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires. À partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité des fonds obligataires Regard sous-jacents a conduit à ramener les fonds FIBTP sur leur niveau d'exposition de la fin 2020. Ainsi fin décembre 2021, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2018 est un peu plus accentué que celui du début d'année.

Au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP 2018 s'établit à 3.49 contre 3.85 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires s'établit à 0.36% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2020 a été cédée dès le début janvier 2021. Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2018 a été positionnée sur le niveau neutre, soit 10% environ. Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est

FIBTP 2018

progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 13%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération, soit 11.5% environ. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 12.19% pour le fonds FIBTP 2018 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.28 à 10.41 euros, ce qui représente une performance de 1.26% après frais de gestion. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1.32%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02% sur l'année, la performance brute reste supérieure à celle de l'indice de référence.

Cette surperformance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de

performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2018.

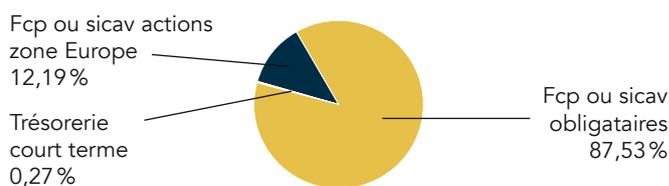
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure que celle des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2018. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -1.19% pour l'indice Bofa 3/5 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de -0.25% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -5 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 et 3/5 ans) et crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) et largement positive pour le fonds support convertibles (+207 points de base par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également très positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net

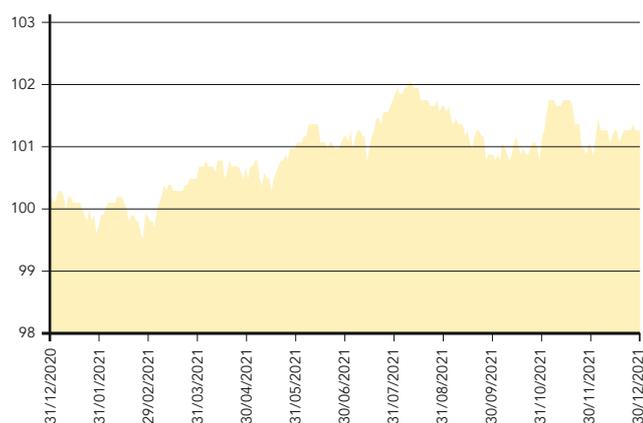


Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	73,89%	76,58%	81,02%	87,71%	87,39%	87,53%	87,53%
Trésorerie court terme	11,86%	7,76%	3,57%	0,80%	0,17%	1,32%	0,27%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	85,75%	84,34%	84,59%	88,52%	87,56%	88,85%	87,81%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	14,25%	15,66%	15,41%	11,48%	12,44%	11,15%	12,19%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	14,25%	15,66%	15,41%	11,48%	12,44%	11,15%	12,19%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%						
ACTIF NET	3 082 389,41	3 162 284,87	3 044 435,42	3 014 561,50	2 988 008,79	2 940 612,20	2 916 410,78
Valeur de la part	9,66	10,26	10,28	10,33	10,38	10,37	10,41
Évolution de la part depuis l'origine	-3,40%	2,60%	2,80%	3,30%	3,80%	3,70%	4,10%
Évolution de la part en 2021	-	-	0,19%	0,68%	1,17%	1,07%	1,26%
Évolution de la part depuis le 31/12/2018	-	6,21%	6,42%	6,94%	7,45%	7,35%	7,76%
Nombre de parts	319 175,8517	308 249,0690	296 018,6974	291 800,6989	287 901,8259	283 696,3541	280 217,9418
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,02	0,00	0,49	0,49	0,53	0,53
Capitalisation unitaire	-0,06	0,08	-0,10	0,47	0,44	0,45	0,43

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2018

Évolution de FIBTP 2018 en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,28
29/01/2021	10,24
26/02/2021	10,23
31/03/2021	10,33
30/04/2021	10,33
31/05/2021	10,36
30/06/2021	10,38
30/07/2021	10,44
31/08/2021	10,44
30/09/2021	10,37
29/10/2021	10,36
30/11/2021	10,37
31/12/2021	10,41

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,66
31/12/2019	10,26
31/12/2020	10,28
31/03/2021	10,33
30/06/2021	10,38
30/09/2021	10,37
31/12/2021	10,41

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP 2018	4,10%	1,26%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2018 a reçu ses premières souscriptions le 04/05/2018.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 0,02 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,18 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,16 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2018 se monte à 2,92 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 280 217.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 052.

FIBTP 2018

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,13%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,73%	99,47%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,36%	0,62%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 916	3 044

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 908 392,48	3 028 224,09
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	10 396,83	18 987,50
TOTAL DE L'ACTIF	2 918 789,31	3 047 211,59

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 797 585,22	3 076 850,45
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	148 529,40	-131,81
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-29 703,84	-32 283,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 916 410,78	3 044 435,42
DETTES	2 378,53	2 776,17
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 918 789,31	3 047 211,59

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,36

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,36

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	77,84	44,36
Résultats sur opérations financières	-77,84	-44,36
Frais de gestion et dotation aux amortissements	30 388,73	32 885,80
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-30 466,57	-32 930,16
Régularisation des revenus de l'exercice	762,73	646,94
RÉSULTAT	-29 703,84	-32 283,22

FIBTP 2018

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	3 044 435,42	3 162 284,87	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	18 765,32	16 969,22	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires			Frais de gestion	2 378,53
- abondements de l'entreprise			Rachats à payer	
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	18 765,32	16 969,22	Total des dettes	2 378,53
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-182 420,75	-140 239,56	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	182 420,75	-128 035,92	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-12 203,64	Nombre de parts émises	1 816,2328
Plus-values réalisées sur titres	157 552,11	679,59	Valeur de parts émises	18 765,32
Moins-values réalisées sur titres	-1 089,67	-807,41	Nombre de parts rachetées	17 616,9884
Frais de transaction			Valeur de parts rachetées	182 420,75
Variation de la différence d'estimation des titres	-90 365,08	38 478,87	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-30 466,57	-32 930,16	Commissions de souscriptions perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscriptions rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 916 410,78	3 044 435,42	Frais de gestion	1,02%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 908 392,48
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-29 703,84	-32 283,22	Plus et moins-values nettes de l'exercice	148 529,40	-131,81
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-29 703,84	-32 283,22	Capitalisation	148 529,40	-131,81
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2018 au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Actif net	2 916 410,78 €	3 044 435,42 €	3 162 284,87 €	3 082 389,41 €
Nombre de parts	280 217,9418	296 018,6974	308 249,0690	319 175,8517
Valeur liquidative unitaire	10,41 €	10,28 €	10,26 €	9,66 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,53	0,00	0,02	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	355 514,94	1 089	12,20%
Regard Convertible Euro H	229 831,14	22	7,88%
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	230 103,90	1 662	7,89%
Regard Obligations	2 092 942,50	16 545	71,76%
TOTAL TITRE OPC	2 908 392,48		99,73%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 378,53		-0,09 %
Disponibilités	10 396,83		0,36%
TOTAL ACTIF NET	2 916 410,78		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2017

(Réserves de participation de l'année 2016 réparties en 2017)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'Etat représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'Etat, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivants, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. À titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) – (coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'Etat taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP 2017 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2017, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.69 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.81, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2021. Les obligations convertibles, qui représentent 8.05% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles Euro.

Pour les obligations du secteur privé (8.06% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Sur l'ensemble de l'année 2021, la stratégie de sous sensibilisation de la partie obligataire a évolué de la manière suivante : au cours du premier trimestre, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles s'est réduit, les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires. À partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité des fonds obligataires Regard sous-jacents a conduit à ramener les fonds FIBTP sur leur niveau d'exposition de la fin 2020. Ainsi fin décembre 2021, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2017 est un peu plus accentué que celui du début d'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP 2017 s'établit à 3.49 contre 3.85 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires s'établit à 0.41% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2017 avait été maintenue sur un niveau proche du neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 10.41% (contre 10% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 13%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération, soit 11.5% environ. Ce mouvement a été effectué en deux fois,

FIBTP 2017

en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 12,27 % pour le fonds FIBTP 2017 contre 10 % pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,65 % pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22,85 % hors dividendes et +26,05 % dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11 % TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10,28 à 10,40 euros, ce qui représente une performance de 1,17 % après frais de gestion. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1,32 %.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02 % sur l'année, la performance brute reste supérieure à celle de l'indice de référence.

Cette sur performance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions

développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2017.

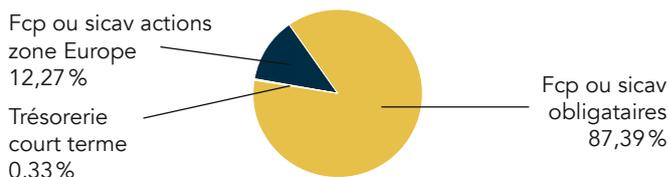
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2017. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0,18 % seulement à comparer avec -1,19 % pour l'indice Bofa 3/5 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de -0,25 % de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -5 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 et 3/5 ans) et crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) et largement positive pour le fonds support convertibles (+207 points de base par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également très positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net

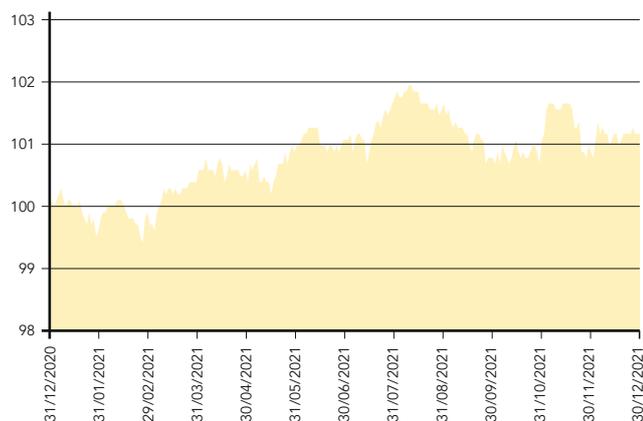


Composition des avoirs depuis 5 ans	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	71,24%	73,36%	76,49%	88,53%	88,04%	87,19%	87,38%	87,39%
Trésorerie court terme	7,12%	12,28%	7,95%	1,01%	0,37%	0,27%	1,47%	0,33%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	78,36%	85,64%	84,44%	89,54%	88,40%	87,47%	88,85%	87,73%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	21,64%	14,36%	15,56%	10,46%	11,60%	12,53%	11,15%	12,27%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	21,64%	14,36%	15,56%	10,46%	11,60%	12,53%	11,15%	12,27%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	2 545 246,60	2 643 046,34	2 609 581,44	2 464 801,65	2 428 054,66	2 411 479,20	2 371 292,75	2 335 224,49
Valeur de la part	10,02	9,68	10,28	10,28	10,32	10,37	10,36	10,4
Évolution de la part depuis l'origine	0,20%	-3,20%	2,80%	2,80%	3,20%	3,70%	3,60%	4,00%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	0,00%	0,39%	0,88%	0,78%	1,17%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-3,39%	2,59%	2,59%	2,99%	3,49%	3,39%	3,79%
Nombre de parts	254 133,7906	272 958,4596	253 784,7945	239 790,6412	235 232,2185	232 543,8664	228 958,1558	224 541,6163
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,03	0,03	0,36	0,00	0,00	0,04	0,05
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,07	-0,07	0,26	-0,02	-0,05	-0,04	-0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2017

Évolution de FIBTP 2017 en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,28
29/01/2021	10,23
26/02/2021	10,22
31/03/2021	10,32
30/04/2021	10,33
31/05/2021	10,35
30/06/2021	10,37
30/07/2021	10,43
31/08/2021	10,43
30/09/2021	10,36
29/10/2021	10,35
30/11/2021	10,36
31/12/2021	10,40

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,02
31/12/2018	9,68
31/12/2019	10,28
31/12/2020	10,28
31/03/2021	10,32
30/06/2021	10,37
30/09/2021	10,36
31/12/2021	10,40

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP 2017	4,00%	1,17%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,16 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,16 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2017 se monte à 2,34 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 224 541.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 539.

FIBTP 2017

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,13%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,67%	100,12%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,08%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,41%	0,05%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 335	2 465

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 327 454,54	2 467 690,78
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 675,65	1 191,11
TOTAL DE L'ACTIF	2 337 130,19	2 468 881,89

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,41

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,41

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 347 776,44	2 403 424,91
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	11 231,40	87 694,29
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-23 783,35	-26 317,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 335 224,49	2 464 801,65
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	1 905,70	4 080,24
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 337 130,19	2 468 881,89

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	62,67	43,41
Résultats sur opérations financières	-62,67	-43,41
Frais de gestion et dotation aux amortissements	24 549,70	27 065,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-24 612,37	-27 108,76
Régularisation des revenus de l'exercice	829,02	791,21
RÉSULTAT	-23 783,35	-26 317,55

FIBTP 2017

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	2 464 801,65	2 609 581,44	CRÉANCES	
Souscriptions dont :		797,65	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires			Frais de gestion	1 905,70
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		797,65	Total des dettes	1 905,70
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :			Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-157 909,23	-142 691,75	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-157 909,23	-124 200,61	Nombre de parts émises	
Plus-values réalisées sur titres	11 781,71	94 109,64	Valeur de parts émises	
Moins-values réalisées sur titres	-279,50	-1 290,58	Nombre de parts rachetées	15 249,0249
Frais de transaction			Valeur de parts rachetées	157 909,23
Variation de la différence d'estimation des titres	41 442,23	-68 595,99	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-24 612,37	-27 108,76	Commissions de souscriptions perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscriptions rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 335 224,49	2 464 801,65	Frais de gestion	1,02%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 327 454,54
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-23 783,35	-26 317,55	Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 231,40	87 694,29
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-23 783,35	-26 317,55	Capitalisation	11 231,40	87 694,29
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2017 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	2 335 224,49 €	2 464 801,65 €	2 609 581,44 €	2 643 046,34 €	2 545 246,60 €
Nombre de parts	224 541,6163	239 790,6412	253 784,7945	272 958,4596	254 133,7906
Valeur liquidative unitaire	10,40 €	10,28 €	10,28 €	9,68 €	10,02 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,11	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,36	0,03	0,03	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Développement Durable H	286 631,88	878	12,27%	
Regard Convertible Euro H	188 043,66	18	8,05%	
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H Regard	188 292,00	1 360	8,07%	
Obligations	1 664 487,00	13 158	71,28%	
TOTAL TITRE OPC	2 327 454,54		99,67%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-1 905,70		-0,08%	
Disponibilités	9 675,65		0,41%	
TOTAL ACTIF NET	2 335 224,49		100,00%	

FIBTP 2016

(Réserves de participation de l'année 2015 réparties en 2016)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de **75%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de **80%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de **90%** minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'État représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'État, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivants, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. À titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti – 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) – (coupon net réinvesti) – 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP 2016 s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Compte tenu de la disponibilité en 2022 des sommes investies dans le FIBTP 2016 les emprunts d'états de maturité 3/5 ans présents dans le portefeuille jusqu'à la fin 2020 ont été remplacés début janvier 2021 par des obligations de maturité 1/3 ans. Par ailleurs, la sensibilité de cette partie de la courbe étant faible, le fonds FIBTP 2016 a été positionné dès le début de l'année sur un niveau de sensibilité légèrement supérieur à celui de son indice de référence, à 2.17 contre 1.86 pour l'BoFa 1/3 ans. À partir du mois de juin le positionnement en sous sensibilité du fonds obligataire Regard Obligations Court Terme sous-jacents a réduit de moitié environ ce surplus de sensibilité. Ainsi fin décembre 2021, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2016 est de 2.03 contre 1.91 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires est négligeable, à 0.43% de l'actif du fonds.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2021. Les obligations convertibles, qui représentent 7.97% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles Euro. Pour les obligations du secteur privé (8.82% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

- Une surpondération modérée de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2020 a été cédée dès le début janvier 2021. Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2016 a été positionnée proche du niveau neutre, à 5.83%. Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 8%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération, soit 6.25% environ. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids

FIBTP 2016

des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 6.08% pour le fonds FIBTP 2016 contre 5% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.51 à 10.54 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.29%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.52%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02% sur l'année, la performance brute reste supérieure à celle de l'indice de référence. Cette sur performance provient essentiellement de la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2016.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment

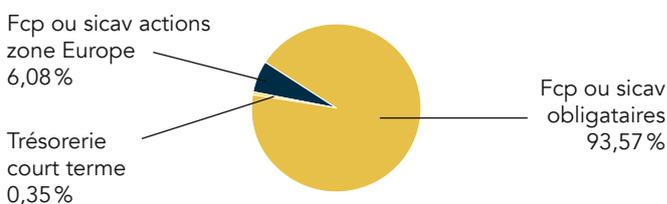
affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 1/3 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2016. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -0.71% pour l'indice Bofa 1/3 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de -0.25% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre pour le fonds support obligataire état qui affiche une performance identique à celle de son indice de référence, légèrement positive pour le crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) et largement positive pour le fonds support convertibles (+207 points de base par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également très positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



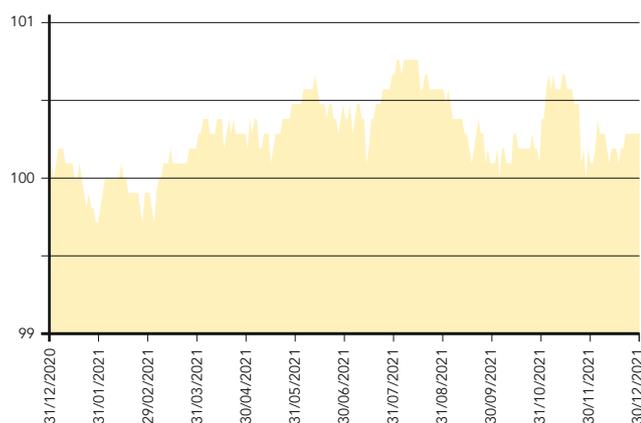
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	70,69%	73,66%	83,54%	88,19%	93,26%	92,41%	93,72%	93,57%
Trésorerie court terme	7,84%	12,13%	6,03%	1,32%	0,20%	0,24%	0,05%	0,35%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	78,52%	85,79%	89,57%	89,51%	93,46%	92,66%	93,77%	93,92%
Fcp ou sicav actions zone Euro				0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	21,48%	14,21%	10,43%	10,49%	6,54%	7,34%	6,23%	6,08%
Fcp ou sicav actions internationales				0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	21,48%	14,21%	10,43%	10,49%	6,54%	7,34%	6,23%	6,08%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	3 722 645,90	3 338 621,39	3 206 894,62	3 021 727,39	2 963 842,39	2 831 289,96	2 653 450,80	2 491 059,62
Valeur de la part	10,48	10,13	10,53	10,51	10,53	10,54	10,52	10,54
Évolution de la part depuis l'origine	4,80%	1,30%	5,30%	5,10%	5,30%	5,40%	5,20%	5,40%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	0,19%	0,29%	0,10%	0,29%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-3,34%	0,48%	0,29%	0,48%	0,57%	0,38%	0,57%
Nombre de parts	355 096,6331	329 417,5693	304 677,4980	287 415,1633	281 486,2270	268 505,6880	252 230,2955	236 367,7682
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,07	0,13	0,12	0,00	0,35	0,35	0,41	0,47
Capitalisation unitaire	-0,04	0,02	0,01	-0,11	0,33	0,30	0,33	0,37

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2016

Évolution de FIBTP 2016 en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,51
29/01/2021	10,48
26/02/2021	10,48
31/03/2021	10,53
30/04/2021	10,54
31/05/2021	10,55
30/06/2021	10,54
30/07/2021	10,57
31/08/2021	10,57
30/09/2021	10,52
29/10/2021	10,52
30/11/2021	10,51
31/12/2021	10,54

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,48
31/12/2018	10,13
31/12/2019	10,53
31/12/2020	10,51
31/03/2021	10,53
30/06/2021	10,54
30/09/2021	10,52
31/12/2021	10,54

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP 2016	5,40%	0,29%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,54 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,54 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP 2016 se monte à 2,49 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 236 367.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 5 806.

FIBTP 2016

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,13%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,65%	99,86%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,08%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,43%	0,23%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 491	3 022

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 482 351,77	3 017 479,99
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	10 756,31	7 011,91
TOTAL DE L'ACTIF	2 493 108,08	3 024 491,90

Passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 403 310,80	3 053 547,46
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	113 222,72	431,78
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-25 473,90	-32 251,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 491 059,62	3 021 727,39
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	2 048,46	2 764,51
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 493 108,08	3 024 491,90

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,43

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,43

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	65,81	43,84
Résultats sur opérations financières	-65,81	-43,84
Frais de gestion et dotation aux amortissements	28 681,41	33 278,45
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-28 747,22	-33 322,29
Régularisation des revenus de l'exercice	3 273,32	1 070,44
RÉSULTAT	-25 473,90	-32 251,85

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 021 727,39	3 206 894,62	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	588,33	538,30	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires			Frais de gestion	2 048,46
- abondements de l'entreprise			Rachats à payer	
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	588,33	538,30	Total des dettes	2 048,46
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-538 778,85	-180 103,08	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-538 778,85	-170 718,96	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-9 384,12	Nombre de parts émises	55,8340
Plus-values réalisées sur titres	134 891,42	1 777,10	Valeur des parts émises	588,33
Moins-values réalisées sur titres	-1 709,20	-1 375,52	Nombre de parts rachetées	51 103,2291
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	538 778,85
Variations de la différence d'estimation des titres	-96 912,25	27 318,26	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-28 747,22	-33 322,29	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
			Frais de gestion	1,02%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	2 482 351,77
			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 491 059,62	3 021 727,39		

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-25 473,90	-32 251,85	Plus et moins-values nettes de l'exercice	113 222,72	431,78
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-25 473,90	-32 251,85	Capitalisation	113 222,72	431,78
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2016 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	2 491 059,62 €	3 021 727,39 €	3 206 894,62 €	3 338 621,39 €	3 722 645,90 €
Nombre de parts	236 367,7682	287 415,1633	304 677,4980	329 417,5693	355 096,6331
Valeur liquidative unitaire	10,54 €	10,51 €	10,53 €	10,13 €	10,48 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,47	0,00	0,12	0,13	0,07

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	151 477,44	464	6,08%
Regard Convertible Euro H	198 490,53	19	7,97%
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	219 720,15	1 587	8,82%
Regard Obligations Court Terme	1 912 663,65	14 395	76,78%
TOTAL TITRE OPC	2 482 351,77		99,65%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 048,46		-0,08%
Disponibilités	10 756,31		0,43%
TOTAL ACTIF NET	2 491 059,62		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP LONG TERME

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification "FCPE obligations et autres titres de créance libellés en euro".

Le FCPE est en permanence exposé sur un ou plusieurs marché(s) de taux de pays de la zone Euro. L'exposition au risque action ne doit pas excéder 10% de l'actif net.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure (hors frais de gestion) à celle d'un benchmark composé à 5% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index) et à 95% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Ces deux indices sont pris en compte dividendes (Stoxx Europe 50 -SX5R Index) et coupons nets (ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans -code Bloomberg EG03 index) réinvestis. La description des indices et de leur méthode de construction ainsi que des informations sur leur composition et la pondération respective de leurs composants sont disponibles sur les sites internet suivants :

- pour l'indice Stoxx Europe 50 <https://www.stoxx.com/indices>
- pour l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans <https://indices.theice.com/>

De classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euros », le FCPE est en permanence exposé sur un ou plusieurs marchés de taux de pays de la zone Euro. L'exposition au risque action ne doit pas excéder 10% de l'actif net. L'exposition au risque de change doit rester accessoire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCPE est géré est comprise entre 1 et 7. La sensibilité représente la variation à la baisse de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt à la hausse.

Principales catégories d'instruments financiers dans lesquelles le FCPE peut investir : produits de taux (obligataires et monétaires) et, actions et assimilés.

Le FCPE a une gestion active à très forte dominante obligations. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif en produits de taux d'intérêts et assimilés. Pour cette fraction, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs en dettes souveraines de la zone Euro de maturité 1-3 ans, 3-5 ans et 5-7 ans. A titre accessoire, des OPCVM ou FIA investissant sur des obligations privées de la zone Euro pourront également être sélectionnés.

Pour la fraction de l'actif investie à hauteur de 10% maximum en actions et assimilés, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs sur les marchés actions Européennes et assimilées. Le processus de gestion repose sur les considérations de la société de gestion en matières de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêts à moyen terme, en vertu desquelles le gérant prend des positions, à l'achat comme à la vente des OPCVM ou FIA sélectionnés. Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPC permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir OPC monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard ou court terme et obligations (emprunts d'Etat et obligations du secteur privé de la zone Euro). Les fonds dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif sont les suivants : FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, FCP REGARD OBLIGATIONS. Ils ont pour société de gestion de portefeuille PRO BTP FINANCE. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du FIBTP LT s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP LT la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.80 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro.

Cette sous-sensibilisation a été réalisée par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). La position en actif monétaires est restée quasiment nulle sur l'ensemble de l'année. Pour les obligations du secteur privé (8.93% de l'actif fin 2021), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2021. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits court terme, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits de court terme. Ainsi fin décembre 2021, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP LT est proche de celui du début d'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds FIBTP LT s'établit à 4.71 contre 5.69 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires est négligeable à 0.25% de l'actif du fonds.

- Une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP LT avait été maintenue sur un niveau proche du neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 5.20% (contre 5% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position neutre du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 7%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé

FIBTP LONG TERME

de ramener l'exposition sur un niveau de légère surpondération, soit 6.25% environ. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait toujours sur un niveau de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 6.07% pour le fonds FIBTP LT contre 5% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 19.56 à 19.36 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -1.02%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.52%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,02% sur l'année, la performance brute est légèrement supérieure à celle de l'indice de référence. Ceci provient à la fois de la

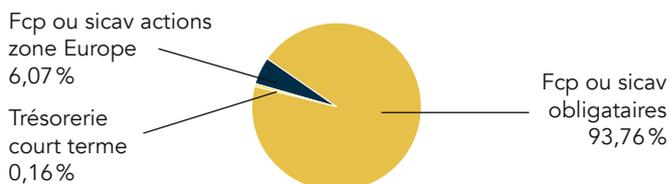
position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP LT.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP LT. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -1.79% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans).

Elle est largement positive pour le fonds support actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



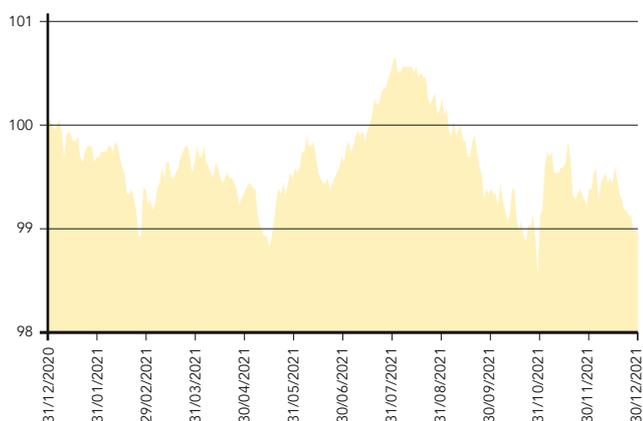
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	90,81%	93,09%	93,68%	94,60%	94,03%	93,37%	93,71%	93,76%
Trésorerie court terme	0,97%	0,06%	1,12%	0,18%	0,05%	0,12%	0,09%	0,16%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	91,78%	93,15%	94,80%	94,78%	94,08%	93,50%	93,80%	93,93%
Fcp ou sicav actions zone Euro	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Fcp ou sicav actions zone Europe	8,22%	6,85%	5,20%	5,22%	5,92%	6,50%	6,20%	6,07%
Fcp ou sicav actions internationales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	8,22%	6,85%	5,20%	5,22%	5,92%	6,50%	6,20%	6,07%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	154 794 018,87	142 806 636,88	132 866 002,40	126 284 149,07	121 719 011,32	118 886 365,76	119 105 072,68	114 533 656,66
Valeur de la part	18,99	18,61	19,40	19,56	19,49	19,47	19,43	19,36
Évolution de la part depuis l'origine	24,57%	22,07%	27,26%	28,31%	27,85%	27,71%	27,45%	26,99%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	-0,36%	-0,46%	-0,66%	-1,02%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-2,00%	2,16%	3,00%	2,63%	2,53%	2,32%	1,95%
Nombre de parts	8 152 074,4779	7 674 490,2570	6 848 316,0240	6 457 701,1675	6 246 137,8008	6 106 663,6031	6 130 915,7791	5 915 460,6631
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	-0,04	-0,10	-0,15	-0,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,66	0,64	0,59	0,11	0,00	0,02	0,09	0,22
Capitalisation unitaire	0,46	0,44	0,39	-0,09	-0,04	-0,08	-0,06	0,03

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP LONG TERME

Évolution de FIBTP LT en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	19,56
29/01/2021	19,49
26/02/2021	19,35
31/03/2021	19,49
30/04/2021	19,42
31/05/2021	19,43
30/06/2021	19,47
30/07/2021	19,63
31/08/2021	19,58
30/09/2021	19,43
29/10/2021	19,28
30/11/2021	19,42
31/12/2021	19,36

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	18,99
31/12/2018	18,61
31/12/2019	19,40
31/12/2020	19,56
31/03/2021	19,49
30/06/2021	19,47
30/09/2021	19,43
31/12/2021	19,36

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
FIBTP LT	26,99%	-1,02%

NB : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 0,09 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 13,35 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 13,26 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de FIBTP Long Terme se monte à 114,53 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 5 915 460.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 51 661.

FIBTP LONG TERME

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,02%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,13%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,84%	99,82%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,25%	0,28%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	114 534	126 284

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	114 345 810,35	126 058 153,84
CRÉANCES		526,54
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	287 168,76	354 746,28
TOTAL DE L'ACTIF	114 632 979,11	126 413 426,66

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,25

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,25

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	114 403 153,77	126 903 668,78
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	1 307 137,63	730 688,85
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-1 176 634,74	-1 350 208,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	114 533 656,66	126 284 149,07
DETTES	99 322,45	129 277,59
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	114 632 979,11	126 413 426,66

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	1 133,42	960,17
Résultats sur opérations financières	-1 133,42	-960,17
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 224 017,40	1 373 262,87
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 225 150,82	-1 374 223,04
Régularisation des revenus de l'exercice	48 516,08	24 014,48
RÉSULTAT	-1 176 634,74	-1 350 208,56

FIBTP LONG TERME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net			Créances et dettes	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	126 284 149,07	132 866 002,40	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	2 792 102,36	4 279 881,02	Souscriptions à recevoir	
- versement de la réserve spéciale			Total des créances	
de participation	1 713,23		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	
- versements volontaires des salariés		323 917,26	Rachats à payer	
- abondements de l'entreprise			Total des dettes	
- transferts ou arbitrages provenant			99 322,45	
d'un autre fonds ou d'un CCB	2 790 389,13	3 955 963,76		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-13 352 457,78	-11 782 607,46	Compléments d'information	
- rachats	-13 352 457,78	-11 609 411,14	31/12/2021	
- transferts à destination d'un autre OPC		-173 196,32	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Plus-values réalisées sur titres	1 340 494,96	756 459,15	Nombre de parts émises	
Moins-values réalisées sur titres	-3 858,73	-3 735,41	Valeur des parts émises	
Frais de transaction			Nombre de parts rachetées	
Variations de la différence d'estimation des titres	-1 301 622,40	1 543 621,99	Valeur des parts rachetées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 225 150,82	-1 374 223,04	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Autres éléments*		-1 249,08	Commissions de souscription perçues	
			Commissions de souscription rétrocedées	
			Frais de gestion	
			1,02%	
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			114 345 810,35	
			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	114 533 656,66	126 284 149,07		

* résultats de fusion

Affectation du résultat			Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes		
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021 31/12/2020		
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 176 634,74	-1 350 208,56	Plus et moins-values nettes de l'exercice		
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-1 176 634,74	-1 350 208,56	Capitalisation		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			1 307 137,63	730 688,85	
			1 307 137,63	730 688,85	

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP LT au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	114 533 656,66 €	126 284 149,07 €	132 866 002,40 €	142 806 636,88 €	154 794 018,87 €
Nombre de parts	5 915 460,6631	6 457 701,1675	6 848 316,0240	7 674 490,2570	8 152 074,4779
Valeur liquidative unitaire	19,36 €	19,56 €	19,40 €	18,61 €	18,99 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,22	0,11	0,59	0,64	0,66

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Développement Durable H	6 954 250,92	21 302	6,07%	
Regard Crédit EUR IG 3-5 ISR H	10 229 378,25	73 885	8,93%	
Regard Obligations	800 871,50	6 331	0,70%	
Regard Obligations Court Terme	10 333 034,16	77 768	9,03%	
Regard Obligations Long Terme	86 028 275,52	466 632	75,11%	
TOTAL TITRE OPC	114 345 810,35		99,84%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-99 322,45		-0,09%	
Disponibilités	287 168,76		0,25%	
TOTAL ACTIF NET	114 533 656,66		100,00%	

ANNEXE AUX COMPTES

I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois, à l'exception de celui du fonds FIBTP 2021 qui comporte 8 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2017 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun de Placement d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de Place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendrier pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

IV. Frais de gestion

Le taux de frais de gestion appliqué est de 1,02% TTC. Ces frais sont à la charge du fonds.

Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

FIBTP 2016

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PRO BTP FINANCE
7, rue du Regard - 75006 PARIS

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale FIBTP 2016 relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

■ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit

des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

■ Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 09 mai 2022

Les commissaires aux comptes :

**PricewaterhouseCoopers
Audit**

Frédéric SELLAM

**Audit et
Communication**

Jérôme SZLIFKE

Document authentifié par
signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.05.09 16:23:20 +0200

Les comptes des fonds FIBTP 2016, FIBTP 2017, FIBTP 2018, FIBTP 2019, FIBTP 2020, FIBTP 2021 et FIBTP LT ont été certifiés dans les mêmes termes.

Objectifs et Politique d'investissement

Regard Monétaire est un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme, Regard Monétaire a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance égale à celle de l'indice de référence €STR capitalisé, après déduction des frais de gestion. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque. Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro. Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MPM (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours. Les titres en portefeuille pourront être indexés sur la référence monétaire EONIA ou €STR capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part H: 11 486,05 €
 Actif net total du fonds en millions d'€ : 433,27 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification : Monétaire VNAV court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indicateur de référence* : €STR capitalisé depuis le 07/04/2021
 Eonia capitalisé jusqu'au 06/04/2021
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,01% TTC
Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat :
 Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

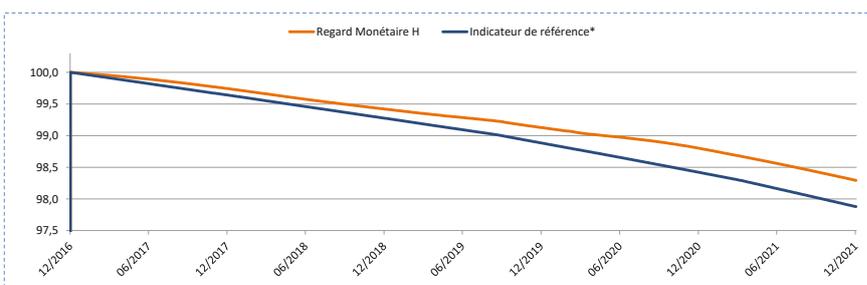
Sensibilité : 0,06
WAL (en jours) : 21
WAM (en jours) : 90
Nombre de lignes (dont OPC) : 38 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités**
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,550%	-0,542%	-0,541%	-0,539%	-0,536%	-0,532%	-0,506%	-0,506%	-0,372%	-0,336%	0,005%
Indicateur de référence*	-0,577%	-0,575%	-0,573%	-0,572%	-0,571%	-0,570%	-0,544%	-0,544%	-0,463%	-0,418%	0,006%
Ecart	0,026%	0,033%	0,032%	0,033%	0,035%	0,038%	0,038%	0,038%	0,090%	0,082%	-0,001%

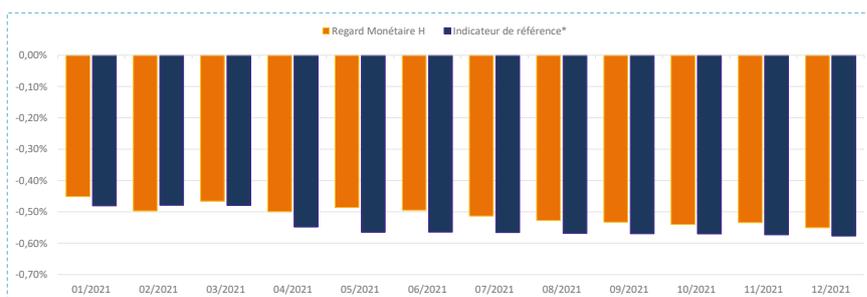
** Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.
 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
 Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
 Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
 Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
WAL	96	85	84	81	71	27	109	113	97	84	85	90
WAM	39	39	38	37	29	27	23	17	11	13	20	21

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
 Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

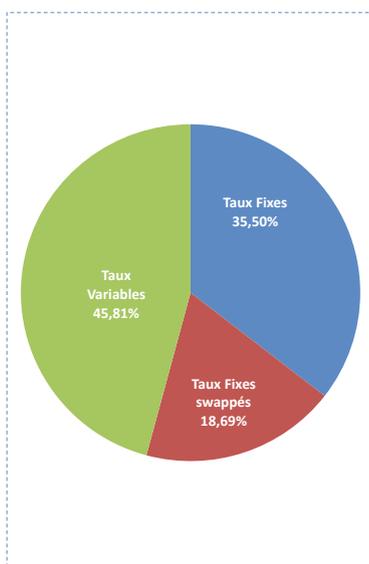
Sur le marché monétaire, le fixing moyen de l'Ester est stable avec -0.577% en moyenne. Sur le marché interbancaire, le niveau de l'Euribor 3 mois poursuit sa baisse et affiche -0.582% en moyenne sur le mois. Le spread Euribor 3 mois / Swap Ester 3 mois continu d'être faible à 9bp en moyenne sur le mois.

La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois augmente à 55%. Sur le mois, il y a eu six investissements à taux fixe avec une maturité moyenne légèrement inférieure à trois mois, portant la WAM à 21 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) augmente légèrement à 90 jours en fin de mois.

Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier.

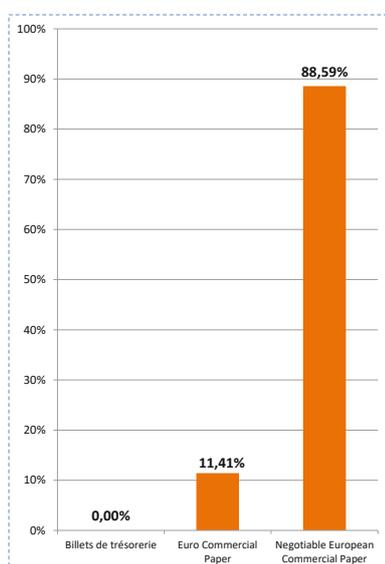
Sur le mois, la performance annualisée du fonds est de -0,55% contre -0,577% pour l'indice. Sur l'année, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de 3,8bp à -0.506%.

Répartition par type de taux



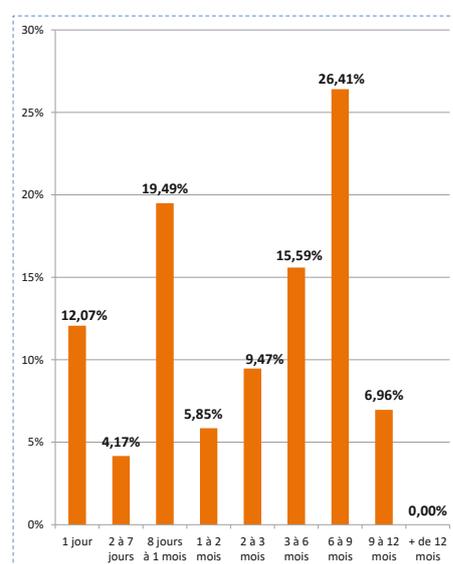
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6,92%	1
SOCIETE GENERALE	6,91%	1
Groupe Credit Mutuel	6,90%	1
Enel SpA	4,85%	1
SEB SA	4,62%	1
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4,61%	1
BNP PARIBAS	4,60%	1
Veolia Environnement SA	4,39%	2
KLEPIERRE SA	3,47%	2
Iberdrola SA	3,47%	2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	1	2	3	NR	Total
0 à 1 mois	15,82%	11,08%	-	-	26,91%
1 à 2 mois	6,65%	-	-	-	6,65%
2 à 3 mois	9,18%	1,58%	-	-	10,77%
3 à 6 mois	14,56%	3,17%	-	-	17,73%
6 à 9 mois	26,85%	3,18%	-	-	30,03%
9 à 12 mois	7,92%	-	-	-	7,92%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	80,98%	19,02%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

* Les ratings sont des notations internes allant de 1 à 3 (1 étant la meilleure note)

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE.
Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **132.87 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **85.20 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0.71%	-0.24%	-0.26%	-0.71%	-0.21%	-0.70%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0.71%	-0.29%	-0.27%	-0.71%	-0.38%	-0.80%
Performance relative	0.00%	0.05%	0.01%	0.00%	0.17%	0.10%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Obligations Court Terme	0.06%	0.44%	-0.15%	-0.34%	0.21%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0.03%	0.30%	-0.07%	-0.34%	0.37%
Performance relative	0.03%	0.14%	-0.08%	0.00%	-0.16%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2021

Regard Obligations Court Terme	1.73
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1.93
Sensibilité relative	-0.20 (89.7%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0.49	0.53	0.73	0.67
Bêta	0.91		1.04	
Tracking Error	0.10		0.21	
Ratio d'information	0.02		0.28	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Consolidation du momentum économique :

- Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas de Covid expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante à un rythme graduellement plus faible pendant le temps nécessaire à la réalisation de son objectif d'inflation.

- Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Sur la période, le taux allemand à 10 ans a évolué entre -0,07 % et -0,41 %. Il finit l'année à -0,18 % soit un niveau quasi inchangé sur le trimestre (+0,02 %). La courbe a enregistré un aplatissement de 5 bp sur le 2-10 ans et 11 bp sur le 10-30 ans. Les spreads se sont écartés en fin d'année du fait de la réduction programmée des achats et d'une moindre présence de la BCE sur le marché. L'Italie s'écarte de 29 bp, l'Espagne de 8 bp et la France de 2 bp.

Gestion du FCP :

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 89 % et 92 %.

Courbe : Fin octobre, suite au très fort aplatissement de la partie longue de la courbe, nous avons mis en place une position à la pentification du segment 10/30 ans sur un niveau de 34 bp (intervention sur les contrats futures). Cette exposition représente une contribution à la sensibilité de 0,21.

Pays : La forte sous-exposition sur la France (contre Bund) a été maintenue.

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

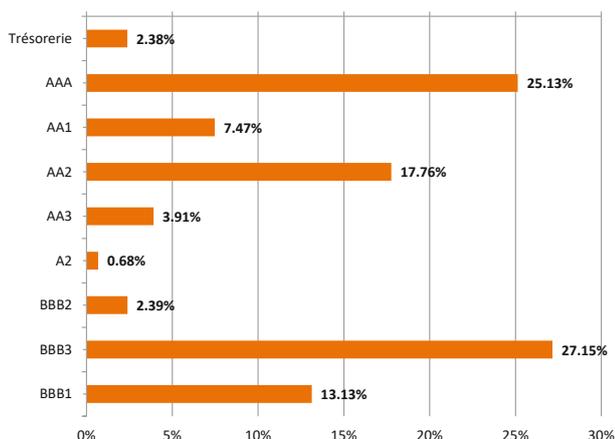
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 37

Quotient Durable : 100.13%

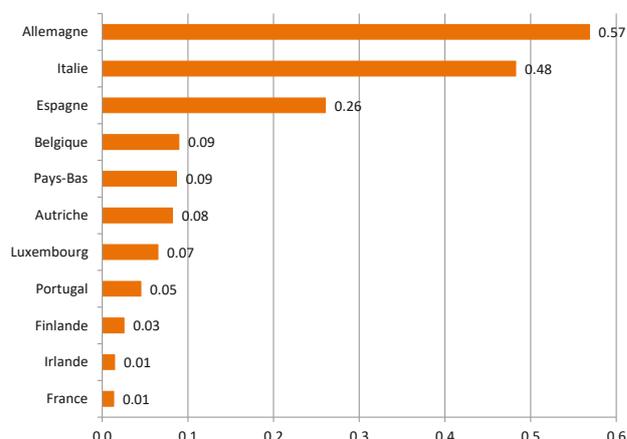
Sensibilité du portefeuille: 1.73

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

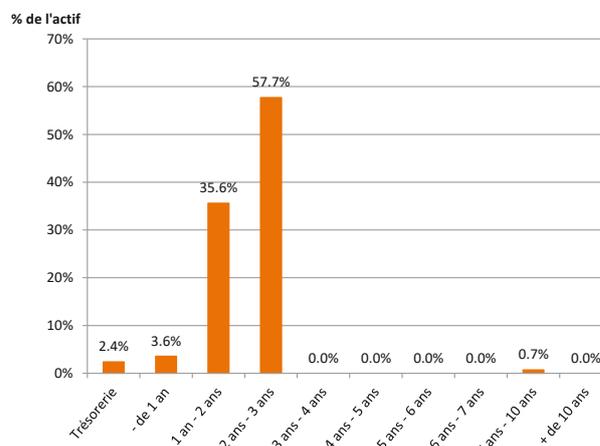
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	27.1%
Etat français	AA2	17.8%
Etat allemand	AAA	17.5%
Etat espagnol	BBB1	13.1%
Etat néerlandais	AAA	6.9%
Etat belge	AA3	3.9%
Etat autrichien	AA1	3.9%
Etat finlandais	AA1	3.6%
Etat portugais	BBB2	2.4%
Etat luxembourgeois	AAA	0.7%

Part des 10 premiers émetteurs : 96.9%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

Regard Obligations est principalement (60% minimum) investi en titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 126,50 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 25,10 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euro
Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 3-5 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/10/1983
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007385372

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations	-1,24%	-0,56%	-0,56%	-1,24%	2,30%	2,44%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	-1,19%	-0,64%	-0,57%	-1,19%	1,97%	2,11%
Performance relative	-0,05%	0,08%	0,01%	-0,05%	0,33%	0,32%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Obligations	1,37%	2,18%	0,11%	0,03%	1,30%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	1,29%	1,88%	0,14%	0,01%	1,51%
Performance relative	0,08%	0,30%	-0,04%	0,02%	-0,22%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2021

Regard Obligations	3,51
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	3,89
Sensibilité relative	-0,38 (90,3%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,36	1,48	1,63	1,64
Bêta	0,91		0,98	
Tracking Error	0,17		0,26	
Ratio d'information	-0,30		0,40	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Consolidation du momentum économique

- Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas de Covid expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante à un rythme graduellement plus faible pendant le temps nécessaire à la réalisation de son objectif d'inflation.

- Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à rehausser ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Sur la période, le taux allemand à 10 ans a évolué entre -0,07 % et -0,41 %. Il finit l'année à -0,18 % soit un niveau quasi inchangé sur le trimestre (+0,02 %). La courbe a enregistré un aplatissement de 5 bp sur le 2-10 ans et 11 bp sur le 10-30 ans. Les spreads se sont écartés en fin d'année du fait de la réduction programmée des achats et d'une moindre présence de la BCE sur le marché. L'Italie s'écarte de 29 bp, l'Espagne de 8 bp et la France de 2 bp.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 89 % et 91 %.

Courbe : Fin octobre, suite au très fort aplatissement de la partie longue de la courbe, nous avons mis en place une position à la pentification du segment 10/30 ans en deux fois sur des niveaux de 34 bp et de 28 bp (intervention sur les contrats futures). Cette exposition représente une contribution à la sensibilité de 0,36.

Pays : La forte sous-exposition sur la France (contre Bund) a été maintenue.

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

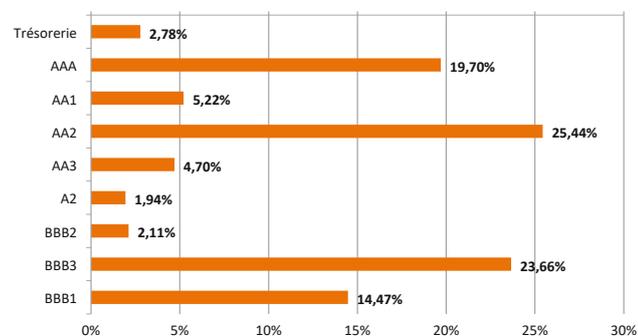
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 40

Quotient Durable : 100,00%

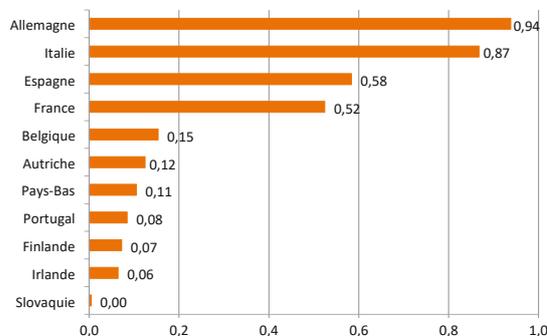
Sensibilité du portefeuille: 3,51

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

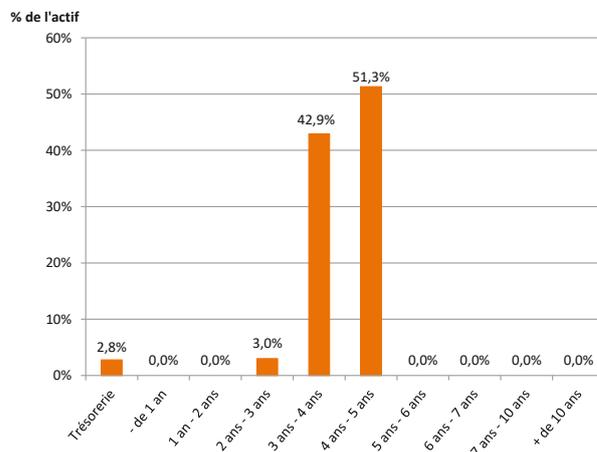
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	25,4%
Etat italien	BBB3	23,7%
Etat allemand	AAA	17,1%
Etat espagnol	BBB1	14,5%
Etat belge	AA3	4,7%
Etat autrichien	AA1	2,8%
Etat néerlandais	AAA	2,6%
Etat finlandais	AA1	2,4%
Etat portugais	BBB2	2,1%
Etat irlandais	A2	1,8%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,1%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **184.36 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **392.07 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	-1.92%	-0.78%	-0.73%	-1.92%	5.61%	6.33%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	-1.79%	-0.90%	-0.63%	-1.79%	5.24%	5.90%
Performance relative	-0.13%	0.12%	-0.09%	-0.13%	0.37%	0.43%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Obligations Long Terme	2.91%	4.63%	0.21%	0.47%	2.16%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2.73%	4.31%	0.14%	0.49%	2.32%
Performance relative	0.18%	0.32%	0.07%	-0.02%	-0.16%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2021

Regard Obligations Long Terme	5.32
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5.72
Sensibilité relative	-0.40 (93.0%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2.30	2.43	2.77	2.77
Bêta	0.94		0.99	
Tracking Error	0.20		0.33	
Ratio d'information	-0.65		0.38	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Consolidation du momentum économique

Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas de Covid expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante à un rythme graduellement plus faible pendant le temps nécessaire à la réalisation de son objectif d'inflation.

Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicon. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Sur la période, le taux allemand à 10 ans a évolué entre -0,07 % et -0,41 %. Il finit l'année à -0,18 % soit un niveau quasi inchangé sur le trimestre (+0,02 %). La courbe a enregistré un aplatissement de 5 bp sur le 2-10 ans et 11 bp sur le 10-30 ans. Les spreads se sont écartés en fin d'année du fait de la réduction programmée des achats et d'une moindre présence de la BCE sur le marché. L'Italie s'écarte de 29 bp, l'Espagne de 8 bp et la France de 2 bp.

ROLT

Gestion du FCP :

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 90 % et 92 %.

Courbe : Maintien de la position de pentification sur le segment 10-30 ans.

Pays / Signatures : Mi-novembre, l'importance de l'écart entre les taux swaps et les courbes Etat (bund notamment), nous a incité à effectuer un arbitrage acheteur de KFW 11/2028 contre Bund 02/2028 pour un montant de l'ordre de 7,6 M€. Compte tenu de ce contexte et dans l'optique d'augmenter également notre sous-exposition sur la France, fin novembre, nous avons acheté environ 7 M€ de titres émis par l'Union Européenne (maturité 2031) couvert par une vente de contrat OAT Futures.

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

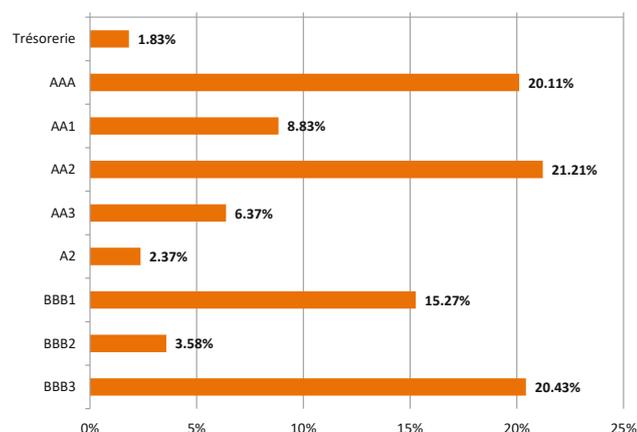
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 48

Quotient Durable : 100.02%

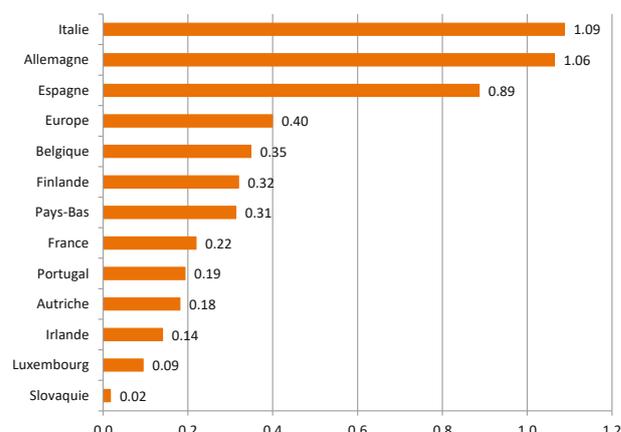
Sensibilité du portefeuille: 5.32

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

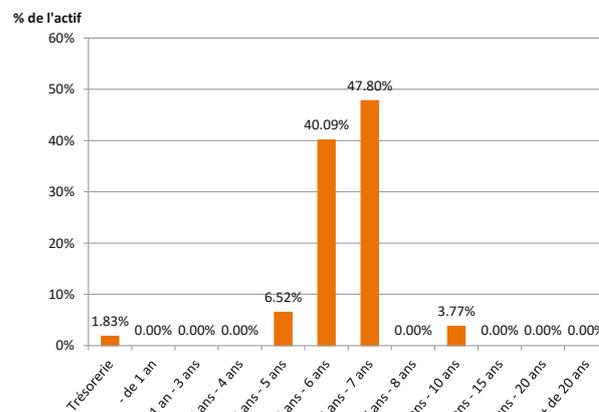
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	20.4%
Etat français	AA2	15.8%
Etat espagnol	BBB1	15.3%
Etat allemand	AAA	13.0%
Etat belge	AA3	6.4%
Etat néerlandais	AAA	6.1%
Etat finlandais	AA1	5.7%
European Union	AA2	5.4%
Etat portugais	BBB2	3.6%
Etat autrichien	AA1	3.2%

Part des 10 premiers émetteurs : 94.7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR



Reporting mensuel au :

31 décembre 2021

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com).

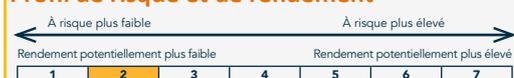
Chiffres clés

VL part H:	138,45 €
VL part N:	1 033,60 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	196,46 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en €

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 07/01/2010

Date de création part N : 12/02/2019

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,10% TTC

Frais de gestion max part N : 0,25% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H: FR0010822130

Code Bloomberg: PRORISR FP Equity

Code ISIN part N: FR0013400876

Code Bloomberg: PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR H	-0,14%	0,13%	-0,42%	-0,14%	4,72%	5,52%
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR N	-0,33%	0,11%	-0,47%	-0,33%	-	-
Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,18%	0,02%	-0,59%	-0,18%	5,42%	6,46%
Performance relative part H	0,04%	0,11%	0,17%	0,04%	-0,70%	-0,94%
Performance relative part N	-0,15%	0,09%	0,12%	-0,15%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

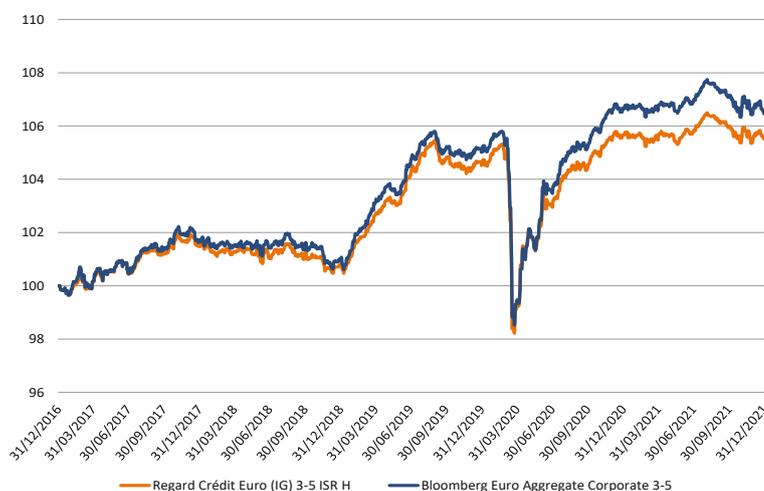
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR H	1,09%	3,74%	-0,70%	1,47%	3,47%
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR N	0,93%	-	-	-	-
Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5	1,56%	4,00%	-0,65%	1,64%	3,55%
Performance relative part H	-0,47%	-0,26%	-0,05%	-0,17%	-0,08%
Performance relative part N	-0,63%	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2021

	Fonds	Indice
Rendement	0,23	0,38
Duration	2,96	3,75
Sensibilité Crédit	3,02	3,77
Duration Times Spread	1,42	1,69

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,11	1,29	3,02	3,06
Bêta	0,85		0,98	
Tracking Error	0,27		0,39	
Ratio d'information	0,17		-0,61	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En zone Euro, la croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif d'inflation.

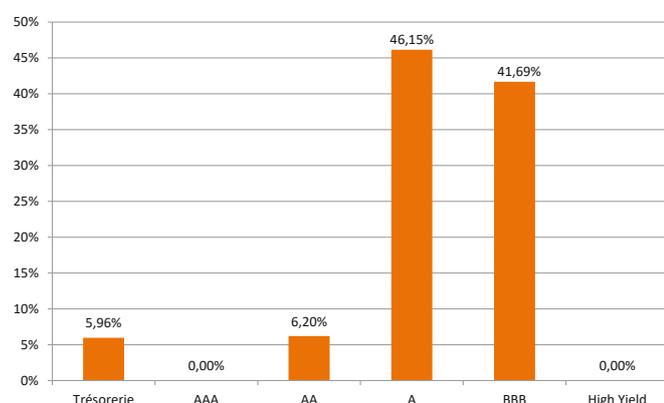
La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Les spreads de crédit se resserrent sur le mois (-13 bp) et effacent une partie de l'écartement récent. Certains éléments qui avaient pesé sur la période passée (primaire actif, swap spreads) ont cette fois-ci contribué positivement au resserrement des spreads. La performance est toutefois négative, pénalisée par la forte hausse des taux sur le mois. Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence. Cette surperformance s'explique principalement par la sous-pondération des dettes senior, qui souffrent sur le mois avec la forte hausse des taux ; et d'un autre côté par la surpondération des dettes subordonnées (meilleurs points morts). Le positionnement défensif en durée du fonds vis-à-vis de son indice porte la performance sur le mois.

Informations complémentaires

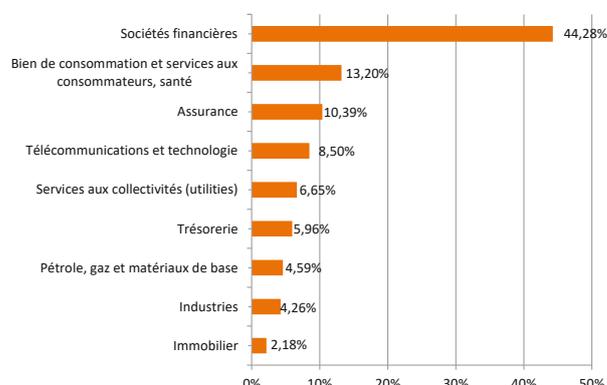
Nombre de lignes en portefeuille : 88

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

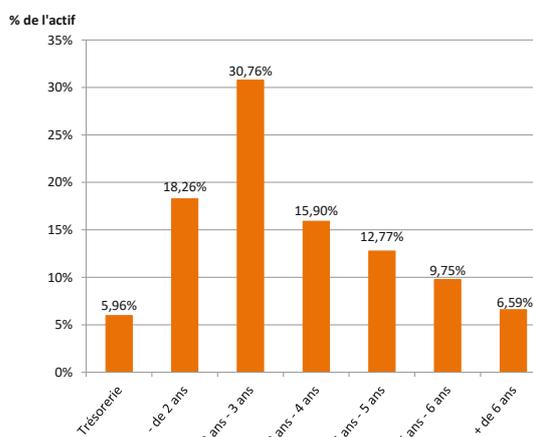
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Sociétés financières	4,1%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	3,9%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,3%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	3,3%
KBC Group NV	Sociétés financières	2,8%
OP Corporate Bank plc	Sociétés financières	2,8%
ING Groep NV	Sociétés financières	2,6%
AXA SA	Assurance	2,5%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,5%
PSA Banque France SA	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	2,2%

Part des 10 premiers émetteurs : 30,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Euro sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 2 ans). Regard Convertibles Euro est investi essentiellement (minimum 60%) en obligations convertibles et obligations échangeables en actions de la zone Euro. Des obligations convertibles ou échangeables en actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent accessoirement faire partie de l'actif. L'OPCVM recherche en permanence l'optimisation du couple rendement risque via la gestion de la convexité des différentes expositions (la convexité implique qu'en cas de baisse ou de hausse de l'action sous-jacente, l'obligation convertible adopte un comportement de marché proche respectivement des obligations ou des actions). Les obligations convertibles doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente. De son côté, la composante taux permettra par son aspect protecteur d'amortir fortement un éventuel repli des marchés actions.

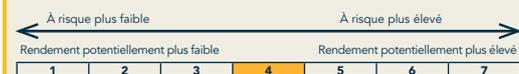
Chiffres clés

VL part H :	10 446,87 €
VL part N :	1 178,48 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	280,93 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Caractéristiques du fond

Forme juridique : OPCVM

Indicateur de référence : Exane ECI-Euro, coupons réinvestis
 Affectation des revenus : Capitalisation
 Date de création du fond : 19/06/1985
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Caractéristiques des parts

Date de création part H : 19/06/1985
 Date de création part N : 30/12/2014
 Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits d'entrée max part N : 1%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
 Frais de gestion max part N : 0,40% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007389853
 Code Bloomberg : PBFRECB FP Equity
 Code ISIN part N : FR0012407104
 Code Bloomberg : PBFRECN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Arnaud CHAUSSEBLANCHE, depuis le 01/01/2001

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Convertibles Euro H	1,82%	1,56%	1,95%	1,82%	15,62%	13,28%
Regard Convertibles Euro N	1,52%	1,54%	1,87%	1,52%	14,59%	11,37%
Exane ECI-Euro	-0,25%	0,13%	0,52%	-0,25%	13,81%	15,45%
Performance relative part H	2,07%	1,44%	1,43%	2,07%	1,82%	-2,17%
Performance relative part N	1,77%	1,41%	1,35%	1,77%	0,78%	-4,08%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

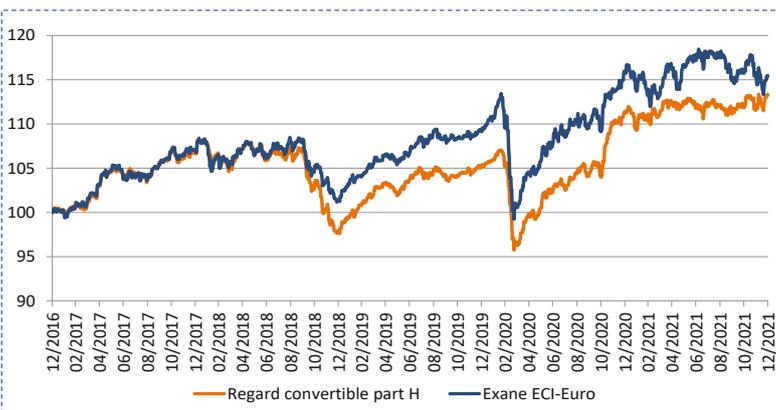
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Convertibles Euro H	5,81%	7,32%	-8,20%	6,73%	1,45%
Regard Convertibles Euro N	5,49%	7,00%	-8,48%	6,19%	0,85%
Exane ECI-Euro	6,06%	7,57%	-5,18%	6,99%	-0,21%
Performance relative part H	-0,25%	-0,25%	-3,02%	-0,26%	1,66%
Performance relative part N	-0,57%	-0,57%	-3,29%	-0,80%	1,06%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

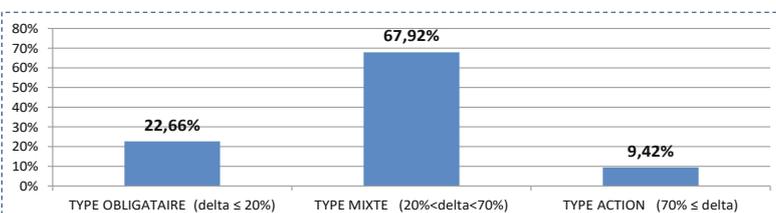
Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	4,27	6,28	5,20	6,44
Bêta	0,56		0,71	
Tracking error	3,68		3,08	
Ratio d'information	0,56		0,18	
Alpha	1,93		0,02	
Coefficient de corrélation	0,82		0,88	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Répartition delta

Delta moyen du portefeuille: 42,29



Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

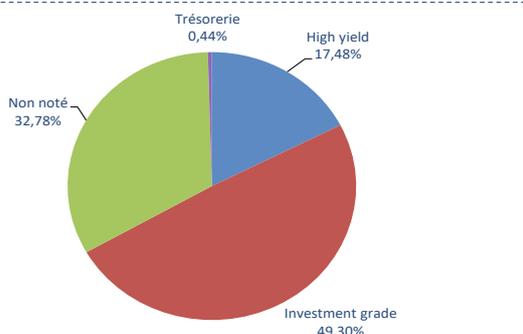
En décembre, l'année se termine sous l'empreinte du retour du risque sanitaire. Cinquième vague en Europe, variant omicron, alors que l'arsenal des réponses médicales est beaucoup plus avancé qu'il y a un an avec les vaccins, les solutions de traitement, le développement des gestes barrières, les contaminations explosent un peu partout dans le monde et les hôpitaux sont de nouveaux sous pression. Les réponses des autorités sont différentes en fonction des pays. Retour du confinement strict pour certains, fermeture de certains secteurs d'activité pour d'autres ou encore retour du télétravail. Le retour à la normale des chaînes de production est encore décalé dans le temps. L'autre fait notable sur la période, est le retour du risque géopolitique avec les nouvelles tensions entre Etats-Unis et Chine au sujet de Taiwan et entre l'occident et la Russie au sujet de l'Ukraine. Sur ce dernier point la Russie profite de sa position de principal fournisseur de gaz à l'Europe pour rationner les livraisons et faire grimper les prix du gaz et le prix de l'électricité, mettant une pression directe sur l'Allemagne. Cette situation se transmet immédiatement sur l'inflation mais risque de peser également sur le cycle à travers une ponction du pouvoir d'achat des consommateurs ou d'une pression sur les marges des entreprises.

Dans ce contexte de retour du risque sanitaire, les taux d'intérêt sont restés dans leur zone de bas étiage bloqué entre -0,42% et -0,18% pour le 10 ans allemand. De son côté, l'Euro-Stoxx50 a également évolué dans un canal compris entre 4050 et 4320 pour finir finalement en hausse de 6% sur le mois. L'indice ECI-Euro affiche une performance positive de +0,13% sous influence des sous-jacents en hausse de seulement 0,64%. Sur la période seul le delta a contribué positivement, l'effet valorisation sur la période étant neutre en agrégé.

Sur le mois, les arbitrages ont consisté à réduire l'exposition de dossiers dont le niveau de valorisation du sous-jacent ne paraît plus déceler de potentiel comme Schneider dont l'obligation est en plus à un plus-haut de valorisation (situation de surcote inédite), réduction de l'exposition en Fnac et GBL/Gea pour des raisons similaires. Le portefeuille a favorisé le renforcement de dossiers en décade de valorisation comme Safran28, Umicore25, Fugro24 ou encore Worldline26. Ces dossiers permettent également d'obtenir un rendement positif. Renforcement également des expositions à Amadeus et GTT pour des raisons de momentum industriel favorable des sous-jacents.

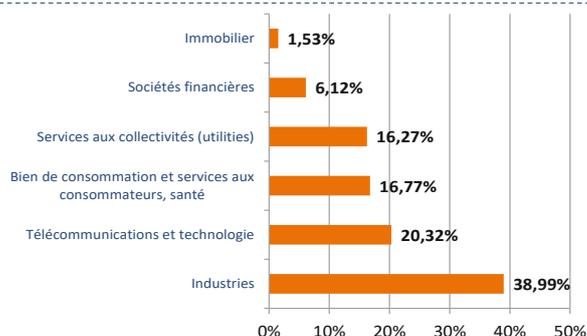
Le delta du portefeuille est de 0,42 toujours inférieur à celui de l'indice à 0,47. Sur la période le fonds réalise une performance supérieure à l'indice de référence de 140pb. Le fonds a été favorisé par l'absence d'exposition à Delivery Hero (+45pb), Zalando (+19pb) mais également Just Eat (+17pb). Les expositions industrielles ont favorisé le fonds avec Pirelli (+9pb), Duerr (+7pb), Prysmian (+3pb) ou encore Kloeckner (+3pb). A contrario, le fonds a été pénalisé par l'absence d'exposition à Immofinanz sujet à une annonce de rapprochement (-6pb) et la sur-exposition en Umicore a également pénalisé le fonds (-6pb) suite à un profit warning. La position a été conservée au regard de son positionnement industriel favorable et de ses partenariats stratégiques à MT. L'objectif de réduction de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt suite à l'augmentation des expositions à des obligations convertibles présentant une sensibilité obligataire élevée a été maintenue dans un contexte de taux d'intérêt anormalement bas et a permis de générer +5pb.

Répartition par notations



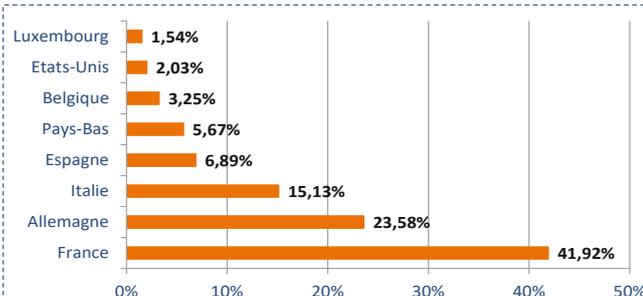
Sources : Agences de notation

Répartition sectorielle



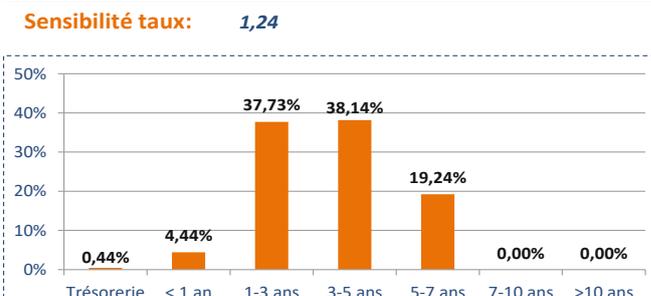
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique des émetteurs



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux contributeurs au delta du portefeuille

Libellé	Sous-jacent	Delta pondéré
EDF ZCP 14-09-24 CV	EDF	3,24
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	AMADEUS IT GROUP SA	2,60
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	SAFRAN SA	2,27
PRYSMIAN 0.000010% 02-02-26	PRYSMIAN SPA	2,02
SNAM ZCP 20-03-22	SNAM SPA	1,97
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	VEOLIA ENVIRONNEMENT	1,83
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	PIRELLI & C SPA	1,71
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EVONIK INDUSTRIES AG	1,54
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	ACCOR SA	1,47
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	TELEKOM AUSTRIA AG	1,46

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs en portefeuille

Nombre de lignes en portefeuille : 46

Libellé	Pays	Secteur	% actif
RAG-Stiftung	Allemagne	Industries	8,89%
Safran SA	France	Industries	6,50%
EDF	France	Services aux collectivités (utilities)	6,13%
Worldline SA/France	France	Télécommunications et technologie	4,68%
Nexi SpA	Italie	Télécommunications et technologie	4,30%
Ubisoft Entertainment SA	France	Télécommunications et technologie	4,04%
AMADEUS IT GROUP SA	Espagne	Télécommunications et technologie	3,97%
Prysmian SpA	Italie	Industries	3,88%
Elis SA	France	Industries	3,42%
Deutsche Lufthansa AG	Allemagne	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	3,35%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le coefficient de corrélation (ρ)

Le coefficient de corrélation mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre l'OPC et l'indice de référence. Il est obligatoirement compris entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que la référence et l'OPC fluctuent dans le même sens. Négatif (un cas très rare), il exprime le fait qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de 0, il signifie que l'influence de l'indice de référence est faible et que les fluctuations de l'OPC sont essentiellement dues à d'autres influences.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

L'Alpha (α)

Il est égal à la performance moyenne de l'OPC après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Il peut donc être interprété comme la valeur ajoutée du gestionnaire sur la période, en neutralisant l'influence du marché. Cette performance est exprimée en % logarithmique.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque de change, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H :	326,46 €
VL part N :	6 504,29 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	240,00 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indicateur de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTFR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	28,65%	6,41%	8,42%	28,65%	57,03%	52,17%
Regard Actions Développement Durable N	27,63%	6,34%	8,19%	27,63%	53,30%	-
Stoxx Europe 50 Net Return	26,05%	6,30%	9,39%	26,05%	50,50%	47,30%
Performance relative part H	2,60%	0,11%	-0,97%	2,60%	6,53%	4,87%
Performance relative part N	1,58%	0,04%	-1,20%	1,58%	2,80%	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

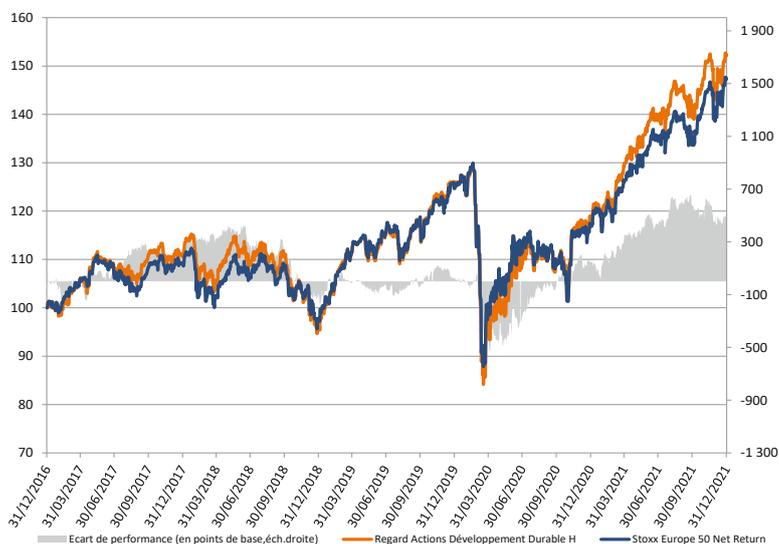
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Actions Développement Durable H	-5,27%	28,84%	-12,45%	10,69%	2,71%
Regard Actions Développement Durable N	-6,03%	27,81%	-	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-6,26%	27,36%	-10,21%	9,00%	0,65%
Performance relative part H	0,99%	1,48%	-2,24%	1,69%	2,06%
Performance relative part N	0,23%	0,45%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	11,74	10,80	19,78	18,66
Bêta		1,06		1,04
Tracking Error		2,50		3,67
Ratio d'information		0,82		0,44

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

- Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

- Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif d'inflation.

- Marchés actions : fin d'année en fanfare

Après un nouvel épisode de consolidation baissière sévère en novembre, essentiellement lié à l'apparition d'un nouveau variant du virus baptisé Omicron, le mois de décembre a pleinement joué la tradition du rallye de fin d'année avec une véritable envolée des bourses un peu partout dans le monde. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30% en décembre, portant la performance annuelle à +26.05% dividendes inclus, ce qui constitue l'une des meilleures performances de la décennie. Sur le plan sectoriel, ce fort mouvement de hausse a logiquement bénéficié aux secteurs liés à la réouverture de l'économie, les secteurs les plus défensifs ayant sous performé le marché. La hausse est néanmoins générale pour la totalité des secteurs d'activité. Cette même dichotomie des performances se retrouve sur l'ensemble de l'année, avec une forte surperformance des secteurs profitant d'une amélioration de la crise sanitaire (technologie, média, construction, valeurs industrielles, avec des hausses comprises entre 26.7% et 33.7%). La palme revient néanmoins aux valeurs bancaires (+34%), très décotées et pour lesquelles la remontée des taux est plus que bienvenue. En revanche, les secteurs défensifs (distribution alimentaire, télécommunications) ou pénalisés par la hausse des taux (services aux collectivités) sous performe le marché avec des hausses de 5.4% à 12.4% seulement. Lanterne rouge des actions européennes, le secteur du transport loisir (+3.7%) reste pénalisé par une reprise positive du tourisme et des déplacements professionnels.

- Actualité du fonds Regard Actions Développement Durable

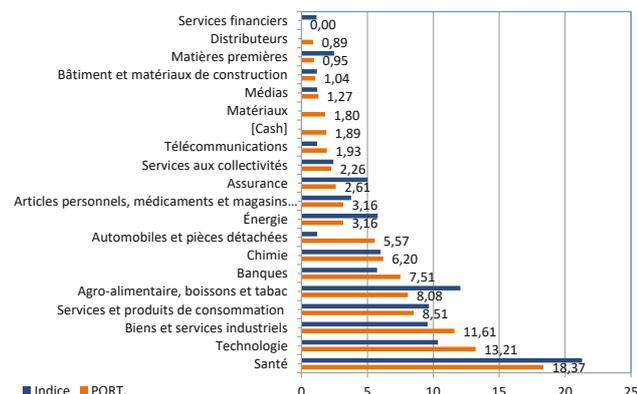
La hausse du marché a été mise à profit pour vendre 2 titres destinés à quitter le portefeuille : Diageo en raison de la politique d'exclusions et Vivendi qui a quitté l'univers de référence (Stoxx200). En contrepartie, les lignes STM et Worldline ont été renforcées pour profiter d'une configuration technique attractive. Les souscriptions/rachats ont atteint 2.35M, soit 1% du fonds environ. Sur le mois, le fonds monte de 6.41% pour une hausse de 6.30% du Stoxx50. Sur l'ensemble de l'année 2021, le fonds présente une avance de 260 points sur le Stoxx50 (+28.65% contre +26.05%) et le niveau d'investissement est proche de 100%.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 52 (0)

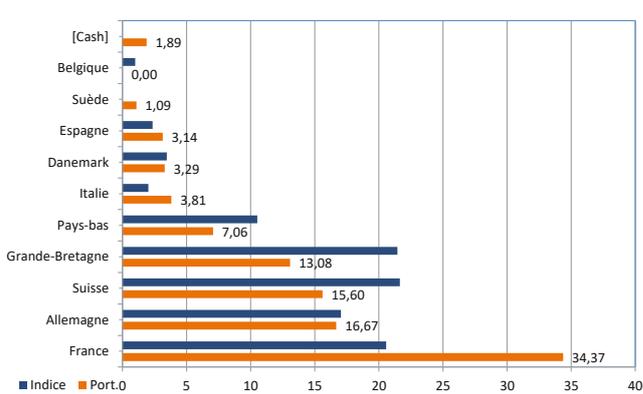
Exposition au risque action : 98,15%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire, boissons et tabac	7,2
ASML Holding NV	Technologie	7,1
Roche Holding AG	Santé	4,9
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Services et produits de consommation	4,1
Novartis AG	Santé	3,5
Linde Plc	Chimie	3,4
Novo Nordisk A/S	Santé	3,3
TotalEnergies SE	Énergie	3,2
AstraZeneca PLC	Santé	3,1
SAP SE	Technologie	3,0

Part des 10 premiers émetteurs : 42,8

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
WORLDLINE SA	Renf	Biens et services industriels	DIAGEO	Ven	Agro-alimentaire, boissons et tabac
STMICROELECTRONICS NV	Renf	Technologie	VIVENDI	Ven	Médias

Ach : Achat

Renf : Renforcement

Ven : Vente

All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Agence de notation extra-financière	Société chargée d'évaluer la politique sociale et environnementale d'un acteur économique. Après analyse, elle lui attribue des notes sur différentes thématiques. Les gérants de fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) peuvent utiliser ces notes pour sélectionner les valeurs qui les composent.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
CAC 40 ESG	Le CAC 40 ESG est un indice boursier composé de 40 valeurs, sélectionnées en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), parmi les 60 entreprises présentes dans le CAC 40 et dans le CAC Next 20.
Code de Transparence	Code national auquel les fonds peuvent adhérer, ce par quoi ils s'engagent à donner aux épargnants des informations exactes, claires, compréhensibles et actualisées pour leur permettre de mieux comprendre les pratiques ESG mises en place.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Critères ESG	Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques (entreprises, collectivités, etc.). Ces critères peuvent par exemple être : <ul style="list-style-type: none">• les émissions de CO₂, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E,• la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S,• la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G.
Critères extra-financiers	Ce sont tous les critères permettant d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action, les perspectives de croissance.... C'est-à-dire qu'ils prennent en compte son impact sur l'environnement et la société, la gestion des ressources humaines ou encore le traitement des actionnaires minoritaires par exemple.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.

Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	<p>Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.</p>
Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
€STR	(prononcez « Ester ») est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). C'est un taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la Banque centrale européenne, il a remplacé définitivement l'Eonia, depuis le 3 janvier 2022
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	<p>Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe.</p> <p>Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.</p>
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Label	Un label est un signe de qualité qui s'applique aux produits et sur lequel les consommateurs peuvent s'appuyer pour faire leur choix. En matière de finance durable, il existe trois labels en France : le Label ISR, le Label GreenFin et le label Finansol. Toutes les sociétés de gestion peuvent demander à faire labelliser leurs fonds.
Label ISR (Investissement Socialement Responsable)	 Il permet d'identifier des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, ce label garantit aux investisseurs que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.
Label GreenFin	 GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE Créé par le ministère de l'Environnement, il veut garantir la qualité « verte » des placements financiers, en raison de leurs pratiques transparentes et durables et est orienté vers le financement de la transition énergétique et écologique. Ce label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur du nucléaire et des énergies fossiles.

Label Finansol		Il concerne exclusivement les produits d'épargne solidaire, c'est-à-dire qui financent des activités de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable (logement, emploi, environnement, solidarités internationales, etc.).
Marché financier	<p>Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent.</p> <p>Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.</p>	
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.	
Notation extra financière	Notation de la politique environnementale, sociale et de gouvernance des acteurs économiques qui met en évidence leur niveau d'implication face aux enjeux environnementaux, sociaux et liés à leur gouvernance.	
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).	
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).	
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.	
Plan d'Épargne Intereprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.	
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.	
Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).	
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.	
Rapport (ou reporting) extra-financier	L'article 173 de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 oblige notamment les sociétés de gestion à expliquer comment elles prennent en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) quand elles sélectionnent les valeurs qui figurent dans les fonds qu'elles proposent.	
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.	
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.	
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.	

Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
RSE	La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste à mettre en œuvre des mesures pour respecter les enjeux du développement durable. La RSE est donc le fait, pour un acteur économique, d'être économiquement viable, d'avoir un impact positif sur la société mais aussi de mieux respecter l'environnement.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



PRO BTP
FINANCE

www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

